

Le Petit Livre Rouge du REDD



Guide de propositions
gouvernementales et non
gouvernementales visant à
réduire les émissions liées
à la déforestation et à la
dégradation de la forêt.

Le Global Canopy Programme (programme mondial pour la canopée) est une alliance de 37 institutions scientifiques dans 19 pays qui mène, à l'échelon mondial, des opérations de recherche, d'éducation, et de conservation de la canopée. Les trois principaux programmes en œuvre aujourd'hui - qui sont intégrés aux domaines de la science, de la politique, et de la finance - visent à définir et à explorer la portée et la valeur économique des services d'écosystème forestier, et à partager nos découvertes avec les décideurs d'organismes gouvernementaux et financiers.

Pour tout complément d'informations, rendez-vous sur notre site Internet:
www.globalcanopy.org

Auteurs: Charlie Parker, Andrew Mitchell,
Mandar Trivedi et Niki Mardas

Ont aimablement participé à l'élaboration du texte:
Katia Karousakis, Doug Boucher, Diana Movius,
Carolyn Davidson, Ralph Ashton, Bronson Griscom,
David Shoch, Bill Stanley, Rane Cortez, and Saskia Ozinga.

© Global Canopy Foundation 2008

1ère publication: Novembre 2008

Publié par:
Global Canopy Programme
John Krebs Field Station
Oxford OX2 8QJ
UK

Maquette réalisée par Company
www.company-london.com

LISTE DES PROPOSITIONS

Propositions gouvernementales

Pays	Date de la proposition	Page
Australie	Juin 2008	30
Brésil	Février 2007	31
Canada	Avril 2008	32
Chili	Août 2007	33
Coalition for Rainforest Nations (CfRN)	Mai 2008	34
Colombie	Avril 2008	35
Central African Forest Commission (COMIFAC)	Mars 2007	36
Costa Rica	Avril 2008	37
Union européenne (UE)	Mars 2008	38
Inde	Mars 2008	39
Indonésie	Mars 2008	40
Japon	Avril 2008	41
Malaisie	Mars 2007	42
Mexique	Août 2008	43
Nouvelle-Zélande	Août 2008	44
Norvège	Sept 2008	45
Paraguay	Avril 2007	46
Tuvalu	Sept 2007	47
Etats-Unis	Mars 2008	48

Propositions non gouvernementales

Organisation	Approche	Date de la proposition	Page
CAN	Mise aux enchères d'unités de quantité attribuée	Février 2008	52
CATIE	Approche de niche	Octobre 2007	53
CCAP	Approche des marchés mixtes	Août 2007	54
CISDL	Approche des stocks de carbone	Juin 2008	55
CSERGE	Incitations combinées	Février 2007	56
EDF	Réductions compensées	Janvier 2008	57
Greenpeace	TDERM	Décembre 2006	58
HSI	Approche des puits de carbone	Décembre 2007	59
IDDR1	Compensation des efforts aboutis	Août 2008	60
IIASA	Avoiding REDD Hot Air	Octobre 2008	61
JRC	Comptabilisation Incitative	Mars 2006	62
TCG	Carbone terrestre	Juillet 2008	63
WHRC	Compensation maximale	Août 2008	64

ACRONYMES

AFOLU	Agriculture, foresterie et autres usages du sol
ADP	Aide publique au développement
COP	Conférence des Parties
FAD	Facteur d'ajustement de développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	Forest Carbon Partnership Facility
FLEGT	Application de la loi, gouvernance et commerce dans le domaine forestier
GES	Gaz à effet de serre
GOFC-GOLD	Effort international qui travaille à fournir des observations spatiales continues et in situ des forêts et de toute couverture des sols
HFLD	Couvert forestier extrêmement important, faible niveau de déforestation
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
IPCC / GIEC	Inter Governmental Panel on Climate Change (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)
IPES / PISE	International Payments for Ecosystem Services (Paiements internationaux pour les services d'écosystème)
LULUCF	Usages du sol, autres usages du sol, et foresterie)
MDP	Mécanisme de développement propre
MRV	Mesurable, rapportable, vérifiable
NER	Niveau d'émissions de référence
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Programme d'activité
PES	Paiements pour des services d'écosystème
RE	Réduction d'émissions
REC	Réduction d'émissions certifiée
RED	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SE	Service d'écosystème (ou service environnemental)
SFM	Gestion durable de la forêt
UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change (Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques)
WRI	World Resources Institute (Institut des ressources mondiales)
WWF	World Wildlife Foundation (Fonds mondial pour la vie sauvage)

Remerciements:

Nous remercions tout particulièrement Lord James Russell et Lord Robin Russell, ainsi que le Benindi Fund, d'avoir rendu la création de ce livre possible. Les coûts d'édition ont été pris en charge par le Ashden Trust.

Les frais généraux du Global Canopy Programme sont entièrement couverts par des dons bénévoles provenant de fondations telles que: The Rufford Maurice Laing Foundation, The Waterloo Foundation, The John Ellerman Foundation, The Millichope Foundation, CHK Charities, Ernest Kleinwort Charitable Trust, ainsi que de dons provenant de particuliers. Nous les remercions tous de leur soutien inestimable.

Le Global Canopy Programme souhaite présenter ses remerciements à:

The Prince's
Rainforests
Project

www.princesrainforestsproject.org

ainsi qu'à:

THE °CLIMATE GROUP

Le Global Canopy Program souhaite également remercier les organisations suivantes: Conservation International, IIASA, Terrestrial Carbon Group, CIFOR, Union of Concerned Scientists, The Nature Conservancy, TerraCarbon, FERN, ainsi que les auteurs des diverses propositions pour l'aide et les commentaires éclairés qu'ils ont apportés à la compilation de ce guide.



AVANT-PROPOS

Si un accord « post-Kyoto » sur le climat ne parvient pas à empêcher la déforestation tropicale, il sera virtuellement impossible d'atteindre les objectifs visés pour agir sur le changement climatique global. Des millions de personnes verront leurs vies et leurs moyens de subsistance mis en péril, et le coût économique du combat mené contre le changement climatique sera considérablement plus élevé qu'il ne devrait l'être.

C'est la raison pour laquelle le prochain accord devra prévoir de dédommager, par des incitations financières significatives, les nations forestières, pour les services inestimables qu'elles fournissent au monde dans la protection contre le dérèglement climatique.

D'importants progrès ont été réalisés l'année dernière par les acteurs du programme REDD. Mais, pour que le REDD soit véritablement un succès, nous devons encore relever trois défis essentiels.

Tout d'abord, le REDD doit prévoir de verser des incitations à tous les pays qui abritent une forêt ombrophile; si un groupe de pays est laissé pour compte, c'est chez eux que la déforestation se déplacera, et nous aurons alors échoué à empêcher les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt.

Deuxièmement, ces incitations doivent être suffisamment conséquentes pour peser dans la balance et permettre

de résoudre le problème. Si elles sont trop faibles, elles ne pourront pas rivaliser avec les autres activités économiques légitimes qui sous-tendent la déforestation.

Troisièmement, les citoyens des nations forestières - et, en particulier ceux qui tirent leurs moyens de subsistance de la forêt - doivent prendre une part active à la mise en œuvre d'une solution. De même que l'on ne peut pas exclure l'économie forestière de la solution trouvée pour lutter contre le changement climatique, le problème de la déforestation ne pourra pas être résolu sans l'aide des populations forestières. Grâce au travail acharné des membres de la communauté REDD, et d'autres communautés partout dans le monde, une voie peut être trouvée qui permettra de résoudre les problèmes d'ordre scientifique, économique et méthodologique encore en suspens. Aujourd'hui, seule une réelle volonté politique et des actions efficaces menées dans le but de concevoir et de mettre en œuvre des solutions à l'échelle nationale sont à même de nous permettre de relever ces défis.

La publication du Petit livre rouge du REDD est, pour moi, une étape importante qui, je l'espère, fera avancer le débat, et nous conduira de la discussion du rôle des forêts dans le combat mené pour lutter contre le changement climatique à l'action, avec toute la clarté et l'urgence que les peuples de notre planète sont en droit d'attendre.

SON EXCELLENCE BHARRAT JAGDEO

Président du Guyana

Novembre 2008

REDD (Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation): ce terme, je l'associe en priorité à l'écosystème forestier du bassin du Congo (Afrique centrale); la deuxième forêt tropicale au monde après le bassin de l'Amazonie, juste devant le complexe forestier ombrophile d'Asie du Sud-est. A eux trois, ils forment une ceinture végétale vitale autour du globe.

Traversant 11 frontières, couvrant environ 50 % de l'Afrique centrale, l'écosystème forestier du bassin du Congo permet à plus de 50 millions de personnes de vivre sur ces terres. Essentiel dans la stabilisation du climat, c'est grâce à lui que notre planète, et l'Afrique en particulier, pourront influencer sur le changement climatique et s'y adapter. Voilà pourquoi le monde a besoin du REDD.

Le REDD: une opportunité unique de préserver les forêts naturelles, pour qu'elles continuent de piéger le carbone et permettent à la Terre de "respirer". Les arbres auront alors plus de valeur debout qu'abattus.

Mais nous devons également nous assurer que:

- les forêts naturelles, qui assurent la subsistance des populations et procurent des services écologiques essentiels, soient différenciées des plantations commerciales qui affectent la biodiversité et la capacité à retenir l'eau.*

- le REDD intègre des fonctions d'éducation à l'utilisation des sols, de renforcement des capacités des*

communautés locales, et d'assistance, afin de mieux préserver la forêt. La déforestation et la dégradation sont liées principalement à des pratiques agricoles non durables. Et la dégradation des terres agricoles pousse les fermiers à occuper de nouvelles terres, souvent au détriment des forêts.

- le REDD est accessible aux communautés locales. Les mécanismes financiers doivent garantir la comptabilisation et l'utilisation responsable des ressources.*

Le Petit Livre Rouge du REDD répertorie diverses propositions gouvernementales et non-gouvernementales. En appliquant ces idées, nous contribuons à la mise en œuvre pratique de la politique du REDD, favorisant ainsi l'équité, la biodiversité et les droits des communautés locales. Il est essentiel que les bénéfices récoltés profitent aux populations qui vivent de la forêt. C'est l'homme, et non le bois, qui doit être au centre des plans de développement du bassin du Congo. Voilà pourquoi toutes les parties prenantes doivent venir s'asseoir autour de la table et discuter du REDD.

WANGARI MAATHAI

Prix Nobel de la Paix (2004)

Ambassadeur itinérant des forêts du Bassin du Congo

Coprésident du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo

Février 2009

QUELLE EST LA FINALITE DE CE GUIDE?

D'après les estimations de l'IPCC / GIEC, dans les années 90, les émissions dues à la déforestation tropicale atteignaient 1,6 milliards de tonnes de carbone par an, soit l'équivalent de 20 % des émissions totales de carbone. Afin de créer un mécanisme apte à traiter ce problème, une multitude de propositions visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt (REDD) ont été présentées à l'UNFCCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques), entraînant ainsi une certaine confusion. Le présent guide - qui se veut absolument sans parti pris - a pour but d'éclairer le lecteur sur ce sujet.

Le Petit livre rouge du REDD a été compilé par le GCP et a bénéficié du soutien d'un grand nombre de collaborateurs de par le monde, y compris un grand nombre d'auteurs à l'origine des propositions. Au cœur de ce guide figure en outre l'analyse du Prince's Rainforests Project (projet du Prince pour les forêts tropicales) qui nous a été aimablement transmise. Cette analyse montre l'évolution de ces propositions au fil des ans, et leur intégration plus ou moins directe de l'existant. Elle montre surtout que ces propositions ont des points en commun - à chaque point de discordance correspondant un point de concordance -, et que l'émergence de principes et d'approches communs est déjà perceptible.

Un accord sur le programme REDD est à notre portée. Le développement de nouvelles technologies - comme la surveillance par satellite, par exemple - permet de renverser des barrières techniques depuis longtemps en place. La collaboration entre scientifiques, économistes, et stratèges politiques à l'UNFCCC, à l'IPCC / GIEC et à d'autres forums, permet de mieux comprendre les problèmes méthodologiques qui se posent. Le déblocage des fonds nécessaires au renforcement des capacités et au financement de projets pilotes a débuté. Il est impératif aujourd'hui que la communauté internationale continue d'œuvrer de concert et avec une urgence renouvelée afin de parvenir à un consensus politique à Copenhague. Nous mettons beaucoup de nos espoirs dans cette publication - et sa contrepartie en ligne sur le site www.littleREDDbook.org. Puisse-t-elle permettre aux participants de s'entendre lors de cette COP 15 qui approche maintenant à grands pas.

Andrew W. Mitchell

Founder & Director

Global Canopy Programme

TABLE DES MATIERES

COMPRENDRE LE REDD	9
Forêts: pourquoi elles sont importantes	10
REDD: une solution au problème	12
LE CADRE DE TRAVAIL	15
Un cadre de travail pour comprendre les propositions	16
PROPOSITIONS	25
Guide de présentation des propositions	26
Propositions gouvernementales	29
Propositions non gouvernementales	51
ANALYSE COMPARATIVE DES PROPOSITIONS	67
Portée	70
Niveau de référence	72
Distribution	80
Financement	84
ET MAINTENANT, QUE FAIT-ON?	89
Les autres approches	90
Les défis à relever	104
En route vers Copenhague	106
ANNEXES	109
Bibliographie	110
Glossaire terminologique	111

COMPRENDRE LE REDD

FORETS: POURQUOI ELLES SONT IMPORTANTES

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les forêts tropicales couvrent environ 15 % de la surface totale de la Terre et contiennent environ 25 % du carbone dans la biosphère terrestre². Mais leur dégradation et la déforestation intensive provoquent l'émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère et donc la production de gaz à effet de serre. Chaque année³, environ 13 millions d'hectares de forêt - une surface grande comme le Nicaragua - sont convertis en d'autres usages. Cette destruction représente à elle seule 1/5 des émissions totales de carbone, faisant du changement de la couverture végétale la seconde cause du réchauffement climatique³ par ordre d'importance. Dans ces conditions, toute initiative visant à lutter contre le changement climatique doit impérativement prendre en compte les forêts.

LE FOYER D'UN GRAND NOMBRE DE COMMUNAUTES LOCALES

90 % du 1,2 milliards de personnes qui vivent dans une extrême pauvreté tirent directement leurs moyens de subsistance des ressources forestières, ces dernières abritant près de 90% de la biodiversité terrestre mondiale⁴. Pour les populations locales, la forêt est un abri et une source de combustible, de nourriture et de remèdes. La destruction de la forêt ne peut donc qu'aggraver leur pauvreté. Les populations autochtones et les communautés tributaires de la forêt sont des « responsables commerciaux » qui fournissent au reste de la planète des services d'écosystème (SE) vitaux. Le changement climatique affectera en priorité les plus pauvres, et seule une réduction de la déforestation pourra les aider à mieux résister aux influences climatiques.

DU CARBONE, MAIS PAS SEULEMENT

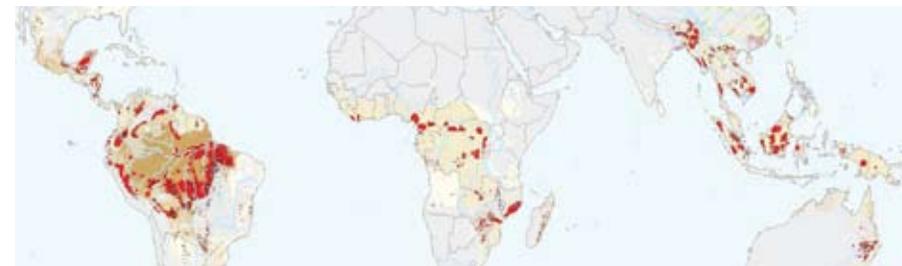
En plus de stocker du carbone, les forêts fournissent, tant à l'échelon local qu'à l'échelon mondial, des services d'écosystème essentiels - comme la protection des bassins versants, la régulation des flux d'eau, le recyclage des nutriments, la génération de précipitations et la régulation des maladies, par exemple. Les forêts primaires recueillent également le dioxyde de carbone contenu dans l'atmosphère - générant des émissions anthropogènes. La protection des forêts tropicales a un double effet de refroidissement, en réduisant les émissions de carbone et en maintenant des niveaux d'évaporation élevés à partir de la canopée².

LES CAUSES DE LA DEFORESTATION

Les causes de la déforestation sont multiples et complexes, et elles varient d'un pays à un autre (voir la figure 1). Les communautés locales pour lesquelles la forêt est source de nourriture, de combustible et de terres cultivables commencent à

faire pression. Combinées à la pauvreté, ces pressions exercées par les populations risquent de conduire inexorablement à la diminution du couvert forestier, alimentant ainsi l'engrenage sans fin de la pauvreté. Bien que des millions de personnes coupent encore des arbres pour assurer la subsistance de leurs familles, c'est bien l'agriculture à large échelle - qui se développe pour répondre à la demande du marché - qui constitue l'une des causes principales de la déforestation. Depuis quelques dizaines d'années, la déforestation s'est muée d'un processus principalement initié par un état à un processus orienté entreprise. Les facteurs qui induisent la demande de terres agricoles varient selon les pays. En Afrique, il s'agit principalement de petites cultures destinées à nourrir les populations. En Amérique du Sud, ce sont de grandes exploitations agricoles qui produisent du bœuf et du soja pour l'exportation. En Asie du Sud-est, ces deux aspects se combinent, les principaux produits demandés étant l'huile de palme, le café, et le bois. Et, comme la demande de bois n'est pas sans incidence sur la déforestation, les émissions dont elle est la cause contribuent à modifier l'utilisation des sols⁵.

Figure 1. Zones touchées par la déforestation depuis quelques dizaines d'années



Source: Millennium Ecosystem Assessment

REDD: UNE SOLUTION AU PROBLÈME

QU'EST-CE QUE LE REDD?

Le programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt (REDD) repose sur une idée de base simple: les pays désireux et aptes à réduire les émissions liées à la déforestation devraient être dédommagés financièrement pour les actions qu'ils mènent en ce sens⁶. Les précédentes approches n'ayant pas réussi à enrayer la déforestation à l'échelon mondial, le REDD propose un nouveau cadre de travail afin de permettre aux pays qui détruisent leurs forêts d'inverser cette tendance historique.

LE REDD ET SES OBJECTIFS

Le REDD concentre principalement ses actions sur la *réduction des émissions*. Décidé lors de la 13e session⁷ de la Conférence des Parties (COP), le Plan d'action de Bali stipule qu'une approche globale visant à limiter le changement climatique doit inclure:

« Des approches politiques doublées d'incitations positives dans le traitement de questions touchant à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt dans les pays en voie de développement ».

Mais le mécanisme REDD qui se profile est doté du potentiel nécessaire pour aller encore plus loin. Le REDD pourrait, dans le même temps, s'intéresser aux changements climatiques et à la pauvreté dans les milieux ruraux tout en préservant la biodiversité et en soutenant durablement des services d'écosystème⁸ essentiels.

Bien que ces avantages soient réels et ces considérations essentielles, une question cruciale se pose: l'intégration d'objectifs de développement et de préservation va-t-elle favoriser la réussite globale du futur mécanisme REDD ou bien risque-t-elle de compliquer et, de ce fait, de gêner le déroulement actuel des négociations sur le REDD?

RESUMONS LES FAITS...

En 2005, à Montréal, lors de la COP 11, une étape importante a été franchie lorsque la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Costa Rica - soutenus par huit autres Parties - ont proposé un mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation dans les pays en voie de développement. La proposition a reçu un large soutien des Parties, et la COP a établi un groupe de contact. A la suite de cela, un processus étalé sur deux ans a été initié afin d'explorer des options pour un mécanisme REDD. Durant cette période, un nombre important de Parties et d'observateurs ont soumis des propositions et des recommandations au Subsidiary Body on Scientific and Technical

Advice (SBSTA) dans l'optique de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt. Aujourd'hui, un certain nombre de propositions sont sur la table. Dans le cadre du Plan d'action de Bali, si le REDD doit être inclus dans un scénario post-2012, il est impératif de s'accorder sur ce à quoi un mécanisme REDD doit ressembler et sur ce qui doit le composer, d'ici la COP 15 qui doit se tenir à Copenhague en décembre 2009. Il est d'une importance capitale de parvenir à un consensus sur ce sujet si l'on veut réellement aller de l'avant dans la lutte contre le changement climatique⁹.

EN QUOI LE PETIT LIVRE ROUGE DU REDD PEUT-IL ETRE UTILE?

La tâche qui nous attend maintenant consiste à débattre de manière informée et efficace de la nature et des implications des propositions qui sont sur la table. Le Petit Livre Rouge du REDD s'inspire des récents travaux entrepris par le Prince's Rainforests Project (projet du Prince pour les forêts tropicales) dans son analyse des 33 propositions gouvernementales et non gouvernementales soumises à l'UNFCCC. Sur ces 33 propositions, 20 ont été faites par des Parties à la Convention et 13 par des organisations non gouvernementales (ONG) (dont les références figurent en deuxième de couverture de cet ouvrage).

Le Petit Livre Rouge du REDD a pour but d'aider les parties prenantes dans la lutte pour la protection des forêts tropicales, à comprendre et à comparer, de façon cohérente, les propositions actuelles et à venir, afin de faire naître un consensus sur la manière de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt. Pour ce faire, le Petit Livre Rouge du REDD a élaboré un cadre de travail qui classe les mécanismes REDD dans quatre modules distincts. Ces modules peuvent être considérés comme des éléments d'assemblage indépendants qui sont configurables selon une approche dite « du choix de combinaisons » (mix and match): en sélectionnant l'option la plus intéressante de chaque module, on peut ainsi créer une proposition REDD efficace, efficiente, et équitable, qui maximise les avantages potentiels et minimise les inconvénients pervers.

Le Petit Livre Rouge du REDD utilise ce cadre de travail pour évaluer chacune des propositions individuellement et établir des comparaisons claires entre les différents mécanismes REDD. Ensuite, afin d'éclaircir cette vue d'ensemble, chaque proposition est analysée par rapport aux autres de façon à faire ressortir leurs similitudes et leurs différences. D'autre part, afin de permettre aux parties prenantes d'appréhender aisément les différentes propositions, certains éléments-clés de ces propositions sont présentés de manière graphique tout au long de ce document. Ce langage visuel est introduit à la page 27 et il figure également en deuxième de couverture où l'on pourra s'y référer en cas de besoin.

LE CADRE DE TRAVAIL

UN CADRE DE TRAVAIL POUR COMPRENDRE LES PROPOSITIONS

LES ELEMENTS D'ASSEMBLAGE

Le diagramme ci-contre présente un cadre de travail d'un type nouveau pour comprendre les propositions REDD. Il se compose de quatre éléments d'assemblage de base, qui sont:

- La portée: que contient la proposition?
- Le niveau de référence: comment la mesure-t-on?
- La distribution: où / à qui va l'argent?
- Le financement: d'où vient l'argent?

C'est la portée, le niveau de référence, et les mécanismes de financement et de distribution qui permettent de dire si une proposition est efficace, efficiente, et équitable. (Voir la figure 2).

Cette présentation des propositions REDD nous permet de mieux appréhender les éléments qui les composent; de nous rendre compte de la distribution et de l'évolution des idées contenues dans des propositions combinées, et de mieux apprécier les domaines dans lesquelles elles convergent ou elles divergent.

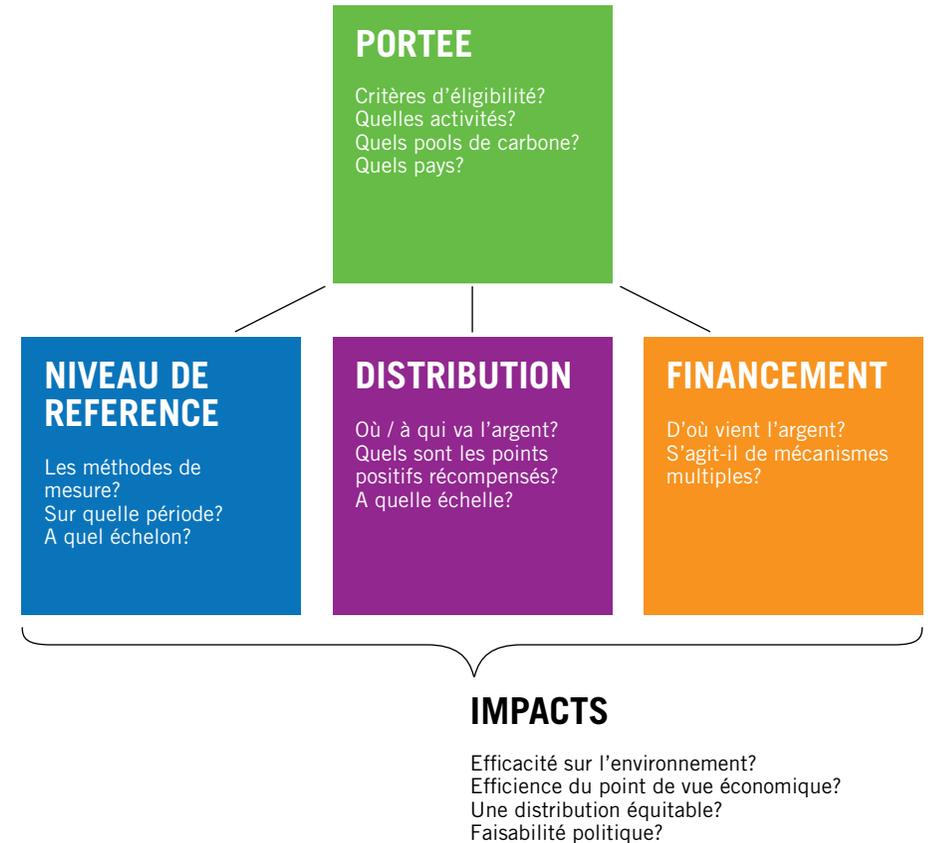
CHOIX DE COMBINAISONS: LES OPTIONS

Des différentes propositions découle une série d'options associées à chacun des quatre modules. Ces options seront développées dans les pages suivantes.

Dans certains cas, certaines options peuvent avoir une incidence sur d'autres. Mais si l'on considère les propositions globalement, on en arrive à un certain choix de combinaisons. Par exemple, la décision d'inclure la déforestation et la dégradation (REDD), ou simplement la déforestation (RED), dans une proposition, peut être traitée séparément de la question portant sur l'utilisation d'un financement adossé à des fonds ou à un marché.

Le cadre de travail introduit ici, et l'analyse qui sous-tend la façon dont ces options peuvent être comparées, sont empruntés au Prince's Rainforests Project. Pour obtenir davantage d'informations, on pourra écrire à Anna Creed à l'adresse suivante: anna.creed@royal.gov.uk ou visiter le site: www.princesrainforestsproject.org/redd

Figure 2. Éléments d'assemblage d'une proposition REDD.



Pour un rapprochement rapide avec les différents modules du cadre de travail, les couleurs des quatre modules mentionnés dans ce qui précède seront utilisées tout au long de ce guide, et toujours avec le même sens: **le vert désignera la portée; le bleu: les niveaux de référence; le pourpre: la distribution; et le orange: les mécanismes de financement.** Lorsqu'un module spécifique est traité dans le cadre de travail, une petite icône est également visible dans le coin de la page.

Dans la compréhension d'une proposition REDD, la première étape consiste à quantifier son contenu. La portée fait référence aux activités, aux pools de carbone et aux pays qui sont considérés comme éligibles pour prendre part à une réduction des émissions dans le cadre d'un mécanisme REDD.

OPTIONS

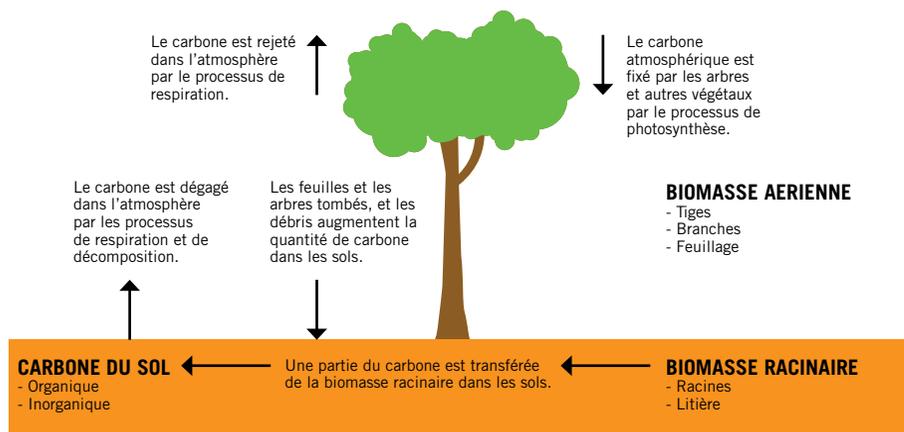
Activités: Réduire les émissions liées à la déforestation (RED); réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation (REDD); ou améliorer les stocks de carbone (REDD+).

Pools de carbone (voir la figure 3): biomasse aérienne, biomasse racinaire, carbone du sol et / ou tout le carbone terrestre.

Pays participants: pays non visés à l'annexe, pays visés à l'annexe 1.

Le choix de la portée aura un impact sur l'échelle, le coût relatif et le potentiel de limitation d'un mécanisme RED-D. Il jouera également un rôle important dans la faisabilité politique d'un accord et sur la capacité de pays en voie de développement à mesurer, rendre compte et vérifier les options prises en compte dans la portée d'une proposition. En outre, le choix des pays susceptibles d'être éligibles dans le cadre du REDD est également influencé par la portée convenue (voir Encadré 1).

Figure 3. Qu'est-ce qu'un pool de carbone?



Source: U.S. Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis d'Amérique)

Un mécanisme REDD doit spécifier de quelle manière des réductions d'émissions (RE) sont mesurées. Le niveau de référence définit la période de référence et l'échelon par rapport auxquels les activités contenues dans la portée sont mesurées.

OPTIONS

Echelon: infranational, national, mondial

Période de référence: scénario de base historique, actuel (structurel), ou projeté

Les niveaux de référence définissent le scénario « business as usual » (maintien du statu quo) par rapport à une échelle prédéfinie, et ils peuvent donc être utilisés afin de déterminer l'additionnalité d'une activité donnée. Bien que le choix d'un niveau de référence impacte considérablement les types de pays qui génèrent des RE, il n'influence pas nécessairement le choix des pays jugés éligibles pour bénéficier de ces RE. Le sujet de la distribution ou de l'attribution d'avantages à d'autres pays que ceux qui génèrent les réductions est traité dans le module Distribution. Il arrive pourtant souvent que les niveaux de référence soient associés à un facteur d'ajustement ou à un élément négociable afin de prendre en compte des circonstances nationales spécifiques.

Il est intéressant de noter que la science de la comptabilisation du carbone forestier, et en particulier l'évaluation de l'activité sous la forme de pratiques usuelles à l'intérieur des forêts, reste encore imprécise¹⁰, moyennant quoi les niveaux de base historique et projeté présentent un fort taux d'incertitude. Cependant, une grande partie du travail a déjà été faite, et continue d'être accomplie afin d'améliorer le savoir-faire technique et méthodologique dans ce domaine. Le Global Observation of Forest and Land Cover Dynamics (GOFD-GOLD / effort international qui travaille à fournir des observations spatiales continues et in situ des forêts et de toute couverture des sols) et l'IPCC / GIEC sont reconnus au sein de communautés intergouvernementales et scientifiques comme des sources dont les connaissances scientifiques d'excellente qualité permettent de relever le niveau de certitude dans l'établissement de niveaux de référence et de procédés de surveillance.

La portée et le niveau de référence déterminent l'ampleur des réductions d'émissions qui seront réalisées. La méthode d'attribution des avantages associés de ces réductions est d'égale importance. La plupart des propositions penchent en faveur d'incitations ou de compensations en ligne directe avec les actions propres d'une Partie. D'autres propositions suggèrent que certains de ces avantages soient redistribués à des Parties autres que celles qui réalisent les réductions d'émissions, par le biais d'un *mécanisme de distribution*.

OPTIONS

Actifs: émissions, stocks de carbone, coûts d'occasions perdues

Echelon: infranational, national, mondial

La manière dont les avantages seront distribués peut influencer considérablement l'impact entre pays (voir Encadré 1). Pour des raisons d'équité, ou en réponse à des facteurs socio-économiques, certaines propositions ont choisi un mécanisme de distribution qui attribue des fonds à des pays dont le niveau d'émissions historique est relativement faible mais qui sont susceptibles d'émettre à un certain moment dans le futur. D'autres propositions - afin de prévenir les fuites de carbone dans le monde - ont suggéré qu'une partie des fonds générés par l'intermédiaire du REDD soit distribuée à des pays qui ont pour l'instant des niveaux de déforestation bas mais une large couverture forestière. L'argument qui prévaut dans ce cas est que, si ces pays ne sont pas récompensés de manière à protéger leurs stocks actuels, ils y verront une incitation perverse à détruire leur forêt dans des buts nettement plus profitables.

Le choix de la méthodologie adoptée pour distribuer les avantages peut être scientifique ou négocié. D'un autre côté, dans cet ouvrage, les propositions qui attribuent des subventions en ligne avec les réductions réalisées sont considérées comme étant dépourvues de mécanisme de distribution. Comme on l'a vu dans ce qui précède, il arrive parfois que des propositions associent des niveaux de référence à des mécanismes de distribution. Dans ce cas, l'ouvrage distinguera ces deux éléments afin de simplifier la comparaison.

L'étape finale de la définition du cadre de travail d'une proposition REDD consiste à savoir d'où vient l'argent - ou bien, en d'autres termes, qui paie pour quoi.

OPTIONS

Source: marché direct, fonds hybride / lié au marché, fonds bénévole

Les activités d'un programme REDD peuvent être financées par un fonds bénévole, un marché direct ou par un fonds hybride / lié au marché. Un fonds bénévole peut opérer à l'échelon national (autrement dit unilatéralement ou multilatéralement) ou à l'échelon international. L'aide publique au développement (APD) est un exemple de mécanisme de financement. En règle générale, toutefois, les Parties non visées à l'annexe I sollicitent de nouvelles contributions supplémentaires de la part des pays développés. Il est important de noter que des crédits achetés par l'intermédiaire d'un fonds ne peuvent pas être utilisés pour la mise en conformité avec la bourse du carbone. Dans un mécanisme REDD basé sur le marché, des crédits sont échangés en accord avec des réductions d'émissions certifiées (REC) existantes, et peuvent être utilisés par des entreprises afin de satisfaire aux normes visées en termes d'émissions au sein de leurs systèmes « cap and trade » (de plafond et d'échanges) nationaux. Un mécanisme lié au marché génère des finances soit par un processus de vente aux enchères ou en établissant un marché mixte dans lequel des crédits REDD sont liés mais ne sont pas fongibles avec des REC existantes. La proposition faite par la Norvège de mettre aux enchères des unités de quantité attribuée (UQA), l'approche de « marchés mixtes » du Center for Clean Air Policy, et le mécanisme international TDERM de Greenpeace, sont tous des exemples de mécanismes liés au marché.

Bien que chacune de ces approches possède ses forces et ses faiblesses, un consensus se développe pour dire qu'une combinaison de ces approches sera nécessaire afin de faire face aux différents stades de développement et aux besoins spécifiques des nations abritant une forêt ombrophile.

ENCADRE 1: CRITERES D'ELIGIBILITE

Fonseca et autres⁴ ont mis au point un tableau pour montrer que les pays en voie de développement se classent en quatre catégories de base - ou quadrants - en fonction de leur couvert forestier et de leur récent niveau de déforestation (voir le tableau 1). Ces quadrants sont importants dans le cadre du débat mené sur le REDD, dans la mesure où tous les avantages consentis ne seront pas identiques pour tous les pays concernés par un mécanisme REDD suivant les options choisies dans les éléments d'assemblage de base du cadre de travail.

Tableau 1: classement des pays en fonction de leur couvert forestier et leur niveau historique de déforestation.⁴

	COUVERT FORESTIER FAIBLE (< 50 %)	COUVERT FORESTIER ELEVE (> 50 %)
NIVEAU DE DEFORESTATION ELEVE (> 0.22 %/an)	<p>Quadrant I Guatemala, Thaïlande, Madagascar, par exemple</p> <p>Nombre de pays: 44 Etendue de la forêt: 28 % Stock total de carbon forestier: 22 % Niveau annuel de déforestation: 48 %</p>	<p>Quadrant III Papouasie-Nouvelle-Guinée, Brésil, Congo (DR), par exemple</p> <p>Nombre de pays: 10 Etendue de la forêt: 39 % Stock total de carbon forestier: 48 % Niveau annuel de déforestation: 47 %</p>
NIVEAU DE DEFORESTATION FAIBLE (< 0.22 %/an)	<p>Quadrant II République Dominicaine, Angola, Vietnam</p> <p>Nombre de pays: 15 Etendue de la forêt: 20 % Stock total de carbon forestier: 12 % Niveau annuel de déforestation: 1 %</p>	<p>Quadrant IV Suriname, Belize, Gabon, par exemple</p> <p>Nombre de pays: 11 Etendue de la forêt: 13 % Stock total de carbon forestier: 18 % Niveau annuel de déforestation: 3 %</p>

En fonction du choix de la portée, du niveau de référence, de la distribution et, dans une certaine mesure, du mécanisme de financement d'une proposition donnée, certains pays sont appelés à recevoir plus de subventions que d'autres dans le cadre du REDD. Par exemple, les pays des quadrants I et III - qui ont des niveaux de déforestation élevés d'un point de vue historique - sont appelés à recevoir plus de subventions pour des propositions qui utilisent un scénario de base historique que, disons, un scénario de base projeté. Les pays des quadrants III et IV - qui ont un couvert forestier élevé - recevront eux aussi plus de subventions pour des propositions qui utilisent un mécanisme de distribution explicite basé sur les stocks de carbone. Enfin, les pays du quadrant II - qui ont un faible couvert forestier et de faibles niveaux de déforestation - auront du mal à percevoir des subventions dans le cadre du REDD à moins que des activités d'amélioration ne soient prévues dans la portée du mécanisme.



PROPOSITIONS

GUIDE DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS

Trente-trois propositions actuellement en cours d'examen dans le contexte du cadre d'analyse introduit dans ce qui précède, sont présentées aux pages suivantes. Chaque proposition est représentée de manière graphique à l'aide d'icônes qui sont illustrées sur la page ci-contre. Ces icônes représentent les principales options disponibles dans le cadre d'analyse, et elles sont regroupées dans leurs modules respectifs.

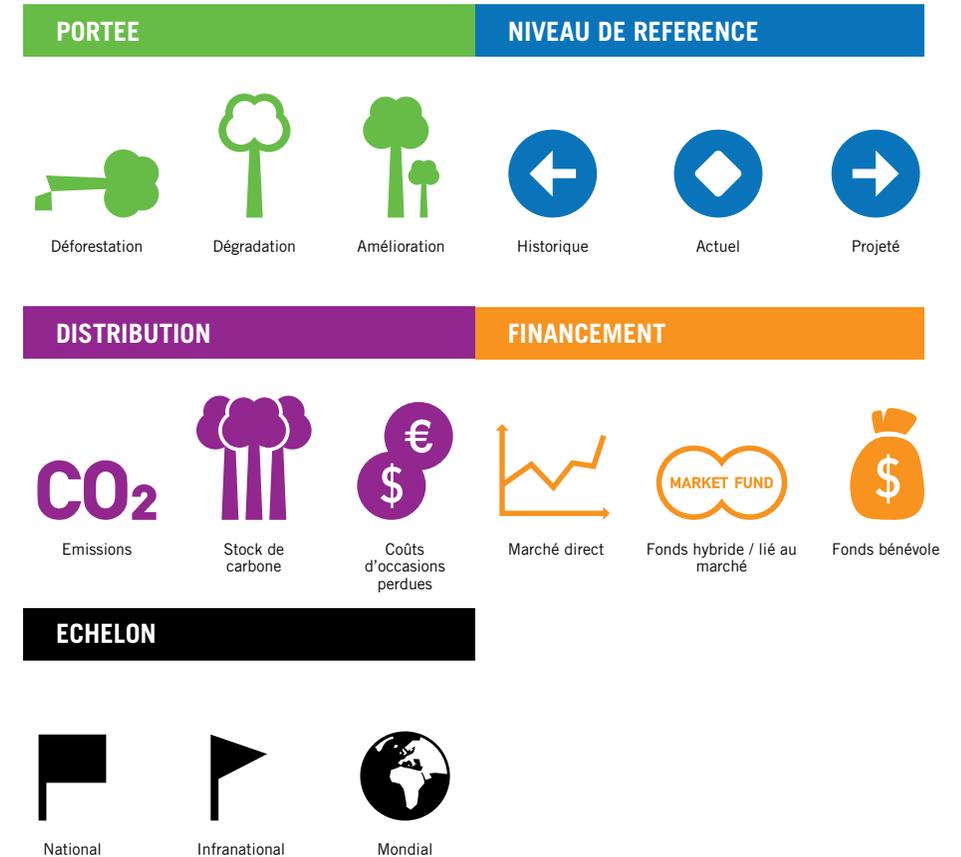
Figure 4. Barres d'icônes



Ces icônes seront présentées dans une « barre d'icônes », en haut de la page correspondant à chacune des propositions (voir la figure 4 ci-dessus). Il n'est pas dans l'optique de chaque proposition de définir l'ensemble des modules du cadre de travail. Dans ces conditions - et pour simplifier les choses - toutes les icônes de la barre d'icônes seront grisées par défaut, et seules les options explicitement contenues dans les propositions seront représentées en couleurs. Les couleurs correspondent au module du cadre de travail dans lequel les icônes sont regroupées.

L'exemple illustré sur la figure 4 ci-dessus indique que la portée de cette proposition hypothétique englobe la déforestation et la dégradation, que son niveau de référence est historique, que la proposition n'a pas spécifié de mécanisme de distribution explicite, et que le financement se fait par le biais d'un fonds hybride / lié au marché.

Figure 5. Légende des icônes



PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

AUSTRALIE



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14/Add.1, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4/Add.2

Date

Juin 2008

RESUME

L'Australie indique que, pour elle, ce sont les principes fondamentaux plutôt que les mécanismes individuels qui détermineront la réussite le futur cadre de travail d'un programme REDD, et elle propose que cinq principes clés soient étudiés. Parmi ces principes figure la nécessité de définir clairement la portée ainsi que des méthodologies de surveillance et de compte-rendu fiables, un scénario de base sectoriel national pour traiter des fuites au niveau national, et un traitement cohérent des émissions via le secteur de l'AFOLU.

Un mécanisme basé sur le marché sera mis en place afin de gérer le REDD de la manière la plus efficace possible, et les Parties devront également s'efforcer d'optimiser les co-bénéfices – comme, par exemple, la préservation de la biodiversité, la diminution de la pollution de l'air, du sol et de l'eau, et l'amélioration des droits des populations autochtones et des populations tributaires de la forêt.

L'Australie pense que les Parties et les organisations concernées doivent mettre prioritairement en avant des activités de démonstration, et elle travaille en partenariat avec l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur des activités pratiques visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt dans le contexte de la gestion durable des forêts (SFM).

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

BRESIL



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14

Date

Février 2007

RESUME

Le Brésil propose la création d'un fonds bénévole dans lequel les pays développés déposeraient de nouvelles ressources financières en complément des activités de financement existantes. Dans ce système, les pays en voie de développement seraient habilités à recevoir des incitations financières a posteriori après avoir démontré, d'une manière claire et fiable, qu'ils ont réduit les émissions liées à la déforestation dans leur pays.

Les incitations seraient basées sur une comparaison entre le niveau d'émissions liées à la déforestation mesuré au cours d'une période donnée, et un niveau d'émissions de référence (NER). Une diminution des émissions serait portée au crédit de ces pays tandis qu'une augmentation des émissions serait convertie en un débit à valoir sur de futures incitations financières. Le prix par tonne de carbone utilisé pour le calcul des incitations serait négociable et révisé périodiquement.

La comptabilisation se ferait au niveau national, et les incitations distribuées seraient proportionnelles aux réductions d'émissions accomplies par chaque pays. Le NER représente le niveau de déforestation moyen mesuré sur la période écoulée de 10 ans en arrière débutant au moment de la mise en œuvre au sein de l'UNFCCC, et il doit être recalculé tous les trois ans afin de déterminer la moyenne des émissions liées à la déforestation au cours des trois dernières années (si les niveaux sont descendus en dessous du NER).

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

CANADA



*Code de document UNFCCC**
FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

Date
Avril 2008

RESUME

Le Canada reconnaît l'importance de l'IPCC / GIEC et du GOF-C-GOLD, et préconise à l'IPCC / GIEC de rédiger un rapport relatif à la guidance méthodologique pour un mécanisme REDD.

La guidance indicative fournie dans l'annexe à la décision 2/CP.13 stipule que des réductions d'émissions ou des augmentations découlant d'une activité de démonstration doivent être basées sur des émissions historiques et tenir compte de circonstances nationales. Le SBSTA devra par ailleurs élaborer une guidance complémentaire afin d'identifier les facteurs qui devront être pris en compte dans la détermination des niveaux des émissions de référence - comme des circonstances nationales, par exemple.

Pour le Canada, l'incapacité d'une Partie à satisfaire les exigences méthodologiques relatives à la dégradation de la forêt ne doit pas impliquer automatiquement son exclusion totale du programme d'incitation à réduire les émissions liées à la déforestation, sous réserve que ladite Partie satisfasse les exigences méthodologiques relatives à la déforestation.

CHILI



*Code de document UNFCCC**
FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/
2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14

Date
Août 2007

RESUME

Cette proposition fait appel à l'« approche de niche » (Nested Approach) proposée par le CATIE, et qui est expliquée dans la Section « Propositions non gouvernementales », à la page 53.

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

COALITION POUR LES NATIONS DE LA FORÊT OMBROPHILE (CfRN)



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4/Add.1,

Date

Août 2008

RESUME

La CfRN distingue trois catégories distinctes en termes de développement national, qui nécessitent des approches et des sources de financement différentes. La catégorie I - la phase de préparation - utilise des fonds bénévoles afin de renforcer les capacités des pays en voie de développement. Elle peut reposer sur des plates-formes existantes - comme le FCPF (Forest Carbon Partnership Facility), par exemple, ou l'initiative UN-REDD. La catégorie II - la phase de développement - utilise elle aussi des fonds bénévoles, et peut comprendre une phase de test sur le marché. Elle vise à encourager et à développer une série d'activités à l'échelon national, infranational, local, ainsi qu'au niveau du projet. La catégorie III - les marchés futurs - en appelle à une série de mesures politiques qui doivent être prises dans la création d'un mécanisme REDD efficace. Ces mesures comprennent: la mise au crédit d'actions hâtives afin de s'assurer que des réductions actuelles d'émissions liées à la déforestation seront créditable après 2012; un mécanisme d'ajustement qui prend en compte les circonstances nationales ainsi que des facteurs environnementaux, sociaux et économiques; et un mécanisme lié au marché qui est totalement fongible avec des unités de quantité attribuée (UQA), mais qui est aussi complémentaire et additionnel au MDP (Mécanisme de développement propre).

Ce système détermine un niveau d'émissions de référence (NER) en évaluant des niveaux de déforestation au cours d'une période de référence historique qui ne doit pas être inférieure à cinq ans. Des incitations sont attribuées sur la base du calcul de la réduction estimée des émissions - suivant les principes de l'IPCC / GIEC - au cours d'une période de temps écoulée convenue entre les Parties; une réduction évaluée par rapport au NER et à laquelle vient s'ajouter un facteur d'ajustement de développement (DA).

COLOMBIE



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

Date

Avril 2008

RESUME

Comme d'autres pays latino-américains, la Colombie propose un certain nombre d'éléments de base d'un futur mécanisme REDD. Ces éléments comprennent des incitations pour des actions hâtives dans le cadre de l'UNFCCC; un mécanisme du marché impliquant le secteur privé afin de mobiliser et de faire affluer les investissements nécessaires dans des pays en voie de développement; une participation élargie; et des engagements approfondis envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par les pays visés à l'annexe I. Les incitations doivent s'accompagner d'instruments permettant aux pays de renforcer leurs capacités et d'améliorer la disponibilité ainsi que la qualité des données.

Le mécanisme proposé doit être cohérent avec les principes de la bourse du carbone et reposer sur l'infrastructure technique et institutionnelle déjà en place. Pour la Colombie, chaque Partie doit être apte à faire un choix, du niveau de référence infranational au niveau de référence national, et elle suggère que les questions liées à des fuites de carbone soient traitées au niveau du projet conformément à une méthodologie approuvée, moyennant quoi les émissions déplacées seront déduites des crédits du projet.

Les niveaux de référence peuvent, soit extrapoler des tendances passées dans le futur - une technologie / pratique établie -, soit utiliser des arguments logiques développés par des participants à l'activité sur la base des tendances observées. Des crédits de réduction d'émissions, échangeables et entièrement fongibles, sont alors délivrés en rapport avec les niveaux de référence susmentionnés.

COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC)



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

Date

Mars 2007

RESUME

Afin que la lutte en faveur du climat débouche sur des avantages réels et mesurables, la COMIFAC pense que les approches politiques et les incitations positives doivent être basées sur une approche « panier » adaptée pour traiter des différentes dynamiques du secteur forestier au sein des pays en voie de développement, et sur des engagements des pays développés à réduire sensiblement leurs émissions. Dans ce contexte, et comme c'est le cas avec la proposition déposée par la CfrN, trois options de financement bénévole sont disponibles pour trois phases de déforestation distinctes. Premièrement, un fonds d'habilitation indispensable pour renforcer les capacités, et étayé par des scénarios de référence et des mesures politiques visant à réduire la déforestation. Deuxièmement, un fonds de stabilisation utilisé dans des pays où les niveaux actuels de déforestation sont bas, afin de protéger et de préserver les stocks de carbone; le financement pourrait provenir, d'une part, de fonds associés à des crédits REDD et, d'autre part, de fonds supplémentaires fournis par les pays visés à l'annexe I via l'APD (aide publique au développement) ou générés par des taxes. Troisièmement, des incitations positives pour un programme REDD fournies par un mécanisme REDD - par lequel des incitations positives sont accordées pour des réductions d'émissions en dessous d'un scénario de référence (SR) - ; ce SR comprenant la combinaison d'un niveau d'émissions de référence (NER) historique à un facteur d'ajustement de développement (FAD).

Les circonstances nationales étant souvent extrêmement diverses, la plus grande flexibilité est de rigueur dans le choix des approches et des niveaux d'action à prendre en compte; dans les pays du bassin du Congo, approches nationales et approches infranationales sont à la fois compatibles et pertinentes.

COSTA RICA



Code de document UNFCCC*

FCCC/CP/2005/MISC.1, FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

Date

Avril 2008

RESUME

Le Costa Rica propose un mécanisme basé sur le marché, ancré sur de solides procédures techniques et méthodologiques, apte à permettre à des Parties non visées à l'annexe I - qui choisissent volontairement de réduire leurs émissions liées à la déforestation - d'être financièrement dédommagées par des Parties visées à l'annexe I, en fonction de leurs résultats.

Afin d'empêcher la création d'incitations perverses susceptibles d'impacter négativement des programmes en cours ou des efforts planifiés, les Parties doivent soutenir les actions hâtives de pays en voie de développement en les assurant que des réductions d'émissions obtenues durant la période allant de 1990 au début de tout accord futur sur le REDD pourront être utilisées afin de faciliter la mise en conformité à venir.

L'estimation des niveaux d'émissions de référence doit se faire sur la base de données historiques pour ce qui touche aux changements dans la surface du couvert forestier, et de procédures IPCC / GIEC en ce qui concerne l'évaluation des stocks de carbone associés et les changements dans les stocks de carbone. Il devrait être permis aux pays en voie de développement qui ont mis en place des approches politiques hâtives ayant débouché sur une réduction des niveaux de déforestation, d'ajuster leurs niveaux d'émissions de référence à une date appropriée en fonction de leurs circonstances nationales.

Sur une base annuelle, une partie des réductions d'émissions projetées pourrait être mise en réserve, et utilisée dans des périodes d'incertitude, de façon à assurer une continuité du financement nécessaire pour garantir les activités courantes.

UNION EUROPEENNE (EU)



PORTEE

NIVEAU DE REFERENCE

DISTRIBUTION

FINANCEMENT

Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4, Documents inédits

Date

Juillet 2008

RESUME

L'union européenne propose que les politiques se concentrent sur des incitations positives visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt, et que des actions complémentaires portant sur la préservation, la gestion durable des forêts (SFM) et l'amélioration des stocks de carbone forestier viennent appuyer des mesures pour le REDD.

L'union européenne préfère une approche dans laquelle les incitations sont basées sur des niveaux d'émissions de référence nationaux convenus. Quoique ambitieux, ils doivent cependant être réalistes et pouvoir être atteints dans la pratique, en tenant compte de circonstances nationales, de politiques et d'initiatives existantes, de données historiques, ainsi que de tendances et de développements actuels dans l'utilisation des sols. Ces niveaux convenus seront négociés et révisés périodiquement. Bien que l'union européenne reconnaisse que des approches infranationales puissent s'avérer appropriées dans certaines circonstances nationales - comme une étape menant au développement d'approches, de niveaux de référence et d'estimations à l'échelon national -, des approches nationales sont essentielles afin de prévenir le risque de fuites à l'intérieur des limites d'un pays.

Pour l'union européenne, le niveau de financement public actuel n'est pas suffisant et ne peut pas être assuré de façon durable. Elle concède donc qu'il est nécessaire d'évaluer plus avant l'ensemble des options de financement – en termes de l'extensibilité et la durabilité qu'elles sont susceptibles de fournir, en particulier - et elle note que, si elle est conçue de manière appropriée, une approche liée au marché peut contribuer à une action sur le long terme.

INDE



PORTEE

NIVEAU DE REFERENCE

DISTRIBUTION

FINANCEMENT

Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14/Add.2, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

Date

Mars 2008

RESUME

L'Inde pointe du doigt le fait que la proposition de réduction compensée, du Brésil, favorise injustement les pays ayant des niveaux de déforestation élevés; et elle propose donc un mécanisme de « conservation compensée » qui récompense également les pays qui soutiennent - voire même qui accroissent – leurs efforts, dans un souci de préservation. Dans ce contexte, l'Inde soutient une méthodologie commune qui: i) évalue des changements dans les stocks de carbone et les émissions de GES dus à la préservation et à une gestion durable de la forêt, et ii) évalue des réductions en termes d'émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt.

L'UNFCCC devrait créer trois instruments financiers différents pour les différentes séries d'actions à mettre en œuvre par les pays en fonction de leurs circonstances nationales. Ces instruments pourraient comprendre un fonds pour la réduction de la déforestation, un fonds de stabilisation, et un fonds de préservation du carbone forestier. A l'instar d'autres Parties, l'Inde envisage également la création d'un fonds d'habilitation destiné à renforcer les capacités et à soutenir des activités pilotes liées aux activités du REDD en vue du développement des pays les moins développés.

Afin de prévenir une double comptabilité et des fuites, et afin de garantir un compte-rendu fiable des changements intervenant dans le couvert forestier, le scénario de base préconisé sera national de préférence. En outre, une activité de projet A/R dans le cadre du MDP sera entrée dans la colonne débit de l'inventaire national pris en compte pour un mécanisme REDD.

INDONESIE



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2/Add.1, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14/Add.1, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

Date

Mars 2008

RESUME

Pour l'Indonésie, si l'on veut garantir l'égalité des chances des nations en voie de développement à recevoir des incitations financières, il est fondamental d'adopter une définition unique pour le terme déforestation. Les actions volontaires éligibles à subventions doivent comprendre: la plantation d'enrichissement dans des forêts secondaires, la réduction d'émissions par l'évitement de la conversion de la forêt, la réduction d'émissions par le combat contre l'abattage et les incendies illégaux, et la préservation du carbone par la préservation de la forêt.

L'Indonésie propose que les niveaux de référence retenus pour la génération de crédits soient de deux types: pour des activités non planifiées, le niveau de référence serait dérivé d'un scénario de base historique national sur une période de temps prédéterminée; pour des activités planifiées mais non mises en œuvre, on utiliserait un scénario de base conforme au stock de carbone existant au début de l'engagement du programme REDD.

A l'instar de la CfrN, l'Indonésie définit trois phases d'activité distinctes nécessitant trois types de ressources financières séparées. Les activités de préparation bénéficieraient de l'APD par le biais de canaux bilatéraux et / ou multilatéraux. Une phase de transition utiliserait à la fois l'APD et des mécanismes de financement bénévoles, et assurerait la transition par rapport au marché pré-2012. Un accord post-2012 utiliserait une approche de type « panier » comprenant des marchés d'émissions domestiques, régionaux ou internationaux, ainsi que des cibles plus pointues pour les Parties visées à l'annexe I.

JAPON



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4, Documents inédits

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

Date

Août 2008

RESUME

Le Japon reconnaît qu'il est important de réduire et surtout d'inverser le mécanisme de disparition du couvert forestier à l'échelon international grâce à une gestion durable des forêts (SFM) et, notamment, par la protection, la restauration, le boisement et le reboisement de reconstitution, ainsi que par des efforts accrus d'empêcher la dégradation de la forêt. Eu égard aux fonctions diverses et essentielles de la forêt, les politiques et les mesures prises pour lutter contre la déforestation et la dégradation doivent non seulement se concentrer sur les flux de carbone mais doivent également promouvoir la gestion durable des forêts (SFM) et la préservation de la biodiversité.

Le niveau de référence doit être défini sur la base du changement historique des ressources de la forêt. Plus spécifiquement, il doit être établi en comparant les données de surveillance actuelle des ressources de la forêt obtenues à la fois par des images satellite et des recherches au sol dans les forêts, et une évaluation des ressources de la forêt faite par le passé et réalisée en utilisant d'anciennes images satellite et / ou un inventaire de la forêt. Dans les pays où le niveau de déforestation et de dégradation est faible mais dont on pense qu'il va augmenter, l'ajustement du niveau de référence peut également refléter des tendances socio-économiques à venir.

MALAISIE



PORTEE

NIVEAU DE REFERENCE

DISTRIBUTION

FINANCEMENT

Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2

Date

Février 2007

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

RESUME

Pour la Malaisie, les approches politiques retenues dans le cadre du REDD doivent être basées à la fois sur des mesures prises et sur le manque à gagner des coûts d'occasions perdues. Comme on pense que de fortes pressions pèseront sur les pays en voie de développement qui ont conservé d'importantes zones de forêts naturelles afin de les inciter à convertir leurs zones forestières en d'autres usages, il conviendra d'augmenter les incitations proposées à ces pays afin de s'assurer que les zones de forêts restantes ne seront pas déforestées. Afin de prévenir la déforestation, on rangera au nombre des pratiques positives à la fois la protection totale et des pratiques SFM.

La Malaisie pense que des fonds supplémentaires devront être mis de côté afin d'aider les pays en voie de développement à renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles en vue de la mise en œuvre de mesures efficaces dans le cadre du REDD. Des incitations positives seront applicables, selon un scénario flexible et bénévole, à une grande diversité d'environnements forestiers, de systèmes de gestion, et de conditions de développement et socio-économiques propres aux pays en voie de développement.

La Malaisie craint que certains pays, anticipant un mécanisme qui récompense la réduction des émissions sur la base d'un scénario historique, ne voient une incitation perverse à augmenter l'abattage de bois au cours des années précédant le début de la première période d'engagement. Pour la Malaisie, dans la mesure où une approche basée sur des données nationales pour le mécanisme REDD est à même de simplifier la validation et les comptes-rendus, elle ne peut que présenter des avantages. Mais la Malaisie ne rejette pas pour autant les approches basées sur un projet.

MEXIQUE



PORTEE

NIVEAU DE REFERENCE

DISTRIBUTION

FINANCEMENT

Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4/Add.3, Documents inédits

Date

Août 2008

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

RESUME

Afin d'améliorer la rentabilité des activités REDD, il est essentiel de prendre en compte leur participation à la bourse du carbone. Pour le Mexique, dans le contexte de la deuxième révision du protocole de Kyoto, des discussions doivent être menées afin d'étudier de quelle manière intégrer judicieusement des activités REDD sur ce marché. Pour des activités telles que le renforcement des capacités, la préservation et la gestion durable des forêts (SFM) – dont le déploiement ne peut se faire qu'à fonds perdus - le rôle du financement sera crucial.

A tous les échelons de la mise en œuvre, les niveaux d'émissions de référence seront basés sur des données historiques concernant les émissions de GES, et devront prendre en compte les circonstances nationales. Le Mexique incite fortement à la mise en place d'un système de comptabilité national destiné à faciliter les comptes rendus et à empêcher le double comptage des réductions d'émissions ou des retraits. La mise en œuvre d'activités au plan national ou infranational sera déterminée par chaque pays sur une base volontaire - comme un droit souverain des peuples à disposer de leurs ressources -, et prendra en compte leurs circonstances nationales et leurs exigences spécifiques. Pour certains pays toutefois, des approches infranationales pourront constituer une étape en direction du développement d'approches nationales.



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.2, Documents inédits

Date

Août 2008

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

RESUME

Tout mécanisme REDD doit fournir aux pays en voie de développement des compensations financières adéquates afin de les dédommager des avantages économiques auxquels ils renoncent en luttant contre la déforestation et la dégradation de leur forêt.

Concernant les ressources financières de base nécessaires à la mise en œuvre d'un programme REDD, la Nouvelle-Zélande pense qu'une approche basée sur le marché peut s'avérer plus durable et plus rentable économiquement qu'une approche basée sur des fonds. Toutefois, les deux approches présentent des avantages et des inconvénients, et la Nouvelle-Zélande se dit prête à étudier les deux options.

Un mécanisme de type national (qu'il soit basé sur le marché ou sur des fonds) peut présenter de biens meilleurs avantages qu'un mécanisme basé sur un projet, principalement en raison du fait qu'il est mieux à même de traiter des fuites à l'échelon du pays. Une certaine forme d'approche basée sur des fonds pourrait servir d'étape initiale au développement d'une approche nationale par certains pays, même si une approche basée sur le marché à l'échelon national est finalement retenue comme mécanisme de financement principal.

Afin de pouvoir traiter des questions de fuites au niveau international, un mécanisme REDD doit disposer d'un potentiel optimal pour s'assurer une couverture globale. Et, il ne doit pas appliquer d'ajustements arbitraires sur des incitations financières afin de « corriger » d'éventuelles fuites au niveau international.



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, Documents inédits

Date

Septembre 2007

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

RESUME

Bien que la Norvège croie au principe selon lequel les niveaux de référence doivent être basés sur des données d'émissions historiques, elle reconnaît toutefois que pour un grand nombre de pays dans lesquels les niveaux de déforestation et de dégradation sont faibles, ces données historiques ne peuvent pas constituer une incitation suffisamment significative. Un programme REDD devra donc, à l'avenir, opérer à l'échelon national si l'on veut réduire le risque de fuites à l'intérieur d'un pays. Il pourra s'avérer utile de mettre en œuvre des solutions transitoires afin d'aider certains pays à développer des approches nationales. Ces solutions transitoires doivent prendre en compte le risque de fuites à l'échelon national en limitant, par exemple, les crédits accordés à des activités REDD infranationales en faveur d'approches basées sur des fonds sans utiliser de mécanisme de compensation.

La Norvège croit en la nécessité de combiner des mécanismes basés sur le marché à des mécanismes basés sur des fonds. Les marchés peuvent s'avérer utiles en mobilisant des ressources provenant du secteur privé, mais ils sont moins efficaces lorsqu'il s'agit de pays dans lesquels les niveaux de déforestation sont faibles. De plus, un mécanisme basé sur le marché n'est pas particulièrement adapté au renforcement des capacités d'un pays. Et un fonds s'appuyant uniquement sur des dons bénévoles peut ne pas être nécessairement durable sur le long terme.

Tout récemment, la Norvège a proposé qu'une mise aux enchères des sommes allouées pour la réduction d'émissions au niveau international puisse être retenue comme source de financement d'un programme REDD. Un prélèvement de 2 % sur des unités de quantité attribuée (UQA) pourrait générer des revenus compris entre 15 et 25 milliards de dollars par an.



PORTEE

NIVEAU DE REFERENCE

DISTRIBUTION

FINANCEMENT

Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

Date

Avril 2007

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

RESUME

Cette proposition fait appel à l'« approche de niche » (Nested Approach) proposée par le CATIE, et qui est expliquée dans la Section « Propositions non gouvernementales », à la page 53.



PORTEE

NIVEAU DE REFERENCE

DISTRIBUTION

FINANCEMENT

Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2007/MISC.2/Add.1, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14/Add.3

Date

Novembre 2007

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

RESUME

Pour commencer, le Tuvalu suggère d'adopter des définitions appropriées des termes « déforestation » et « dégradation » afin de minimiser le risque de résultats pervers au sortir de discussions sur le REDD. Et, dans la mesure où il n'y a pas de commerce avec les émissions, la préservation des stocks de carbone existants doit être explorée à l'extérieur du mécanisme REDD.

Le Tuvalu cite trois approches du marché pour un programme REDD mais démontre également qu'elles comportent des complications intrinsèques qu'il est impératif de traiter de manière appropriée avant que des décisions d'adopter ces mécanismes puissent être prises. Ces complications comprennent: le risque de fuites en rapport avec des scénarios de base au niveau du projet, l'inondation des marchés du carbone, et les difficultés de mesure. Comme solutions éventuelles à ces problèmes, le Tuvalu suggère: l'utilisation d'un scénario de base national afin de prévenir les fuites, des marchés mixtes, une augmentation des cibles à atteindre pour les pays visés à l'annexe I, ou bien encore une actualisation des crédits REDD afin de prévenir une dévaluation du marché, et une mise à disposition de méthodologies de détection à distance et de détection des sols à large échelle dans les pays en voie de développement afin de permettre la prise de mesures cohérentes. Le Tuvalu propose également que des sources de financement extérieures aux marchés soient explorées et puissent être employées afin de soutenir des processus de renforcement de capacités ainsi que des actions hâtives dans le cadre du REDD.

* Pour le compte de l'Argentine, du Honduras, du Mexique, du Panama et du Pérou



Code de document UNFCCC*

FCCC/SBSTA/2006/MISC.5, FCCC/SBSTA/2007/MISC.14, FCCC/SBSTA/2008/MISC.4

Date

Mars 2008

* Les codes de documents UNFCCC peuvent être recherchés sur le site Internet de l'UNFCCC, à l'adresse suivante: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php, en utilisant la zone de texte « Document Symbol or Call Number »

RESUME

Des questions liées aux définitions seront étudiées dans le cadre du programme d'analyse technique; une définition claire -ou un ensemble de définitions claires – du terme « dégradation de la forêt » dans le contexte du REDD, s'avèrent tout particulièrement nécessaires.

Pour les Etats-Unis, aborder le REDD en dressant un inventaire complet de l'utilisation des sols et en supervisant le cadre de travail, permet de mieux refléter « ce que voit l'atmosphère », et fournit les incitations les plus porteuses sur le long terme pour protéger et augmenter les stocks de carbone, et réduire les émissions de GES, par de meilleures pratiques de gestion de la forêt et des sols. Une approche globale s'accompagne également d'autres avantages comme, notamment : la flexibilité nécessaire à des pays en voie de développement afin d'inclure des activités exactement adaptées à leurs circonstances nationales, d'évoluer à partir de systèmes d'inventaire existants, de minimiser le risque de fuites et de double comptage, et de mieux prendre en compte les changements entre différents types d'utilisation des sols. Quelle que soit l'approche politique retenue à l'avenir envers le REDD, il ne fait aucun doute pour les Etats-Unis que des données d'inventaire relatives au carbone et à l'utilisation des sols - rigoureuses, comparables, et périodiques, d'un point de vue scientifique - seront cruciales, et que le guide de bonnes pratiques de l'IPCC fournira la base nécessaire aux pays en voie de développement pour évaluer et surveiller le carbone terrestre.

Les activités basées à l'échelon national ou au niveau du projet possèdent à la fois des forces et des faiblesses, et doivent faire l'objet d'une étude approfondie. Le déplacement d'émissions - ou fuites - est un problème méthodologique clé associé au REDD tant au niveau du projet qu'à l'échelon infranational, mais on

peut également le rencontrer dans une comptabilisation nationale. Les approches basées sur le projet sont utiles pour cibler des questions spécifiques et assurer un lien de cause à effet entre des actions et des changements dans les émissions ou les retraits ; des approches nationales peuvent capturer des fuites à l'intérieur des frontières d'un pays, mais il leur est plus difficile de distinguer le lien entre des changements politiques et des tendances en matière d'émissions. Dans le contexte de ce programme de travail, des approches basées à la fois à l'échelon national et au niveau du projet devraient être cohérentes avec le guide de bonnes pratiques de l'IPCC. Les Etats-Unis pensent que divers outils - au nombre desquels figurent les incitations -seront nécessaires pour protéger les forêts tout en prenant en compte les circonstances nationales et les capacités d'un pays. Pour les Etats-Unis, il est évident que des activités de démonstration sont indispensables afin d'informer les stratégies politiques et les décisionnaires.

PROPOSITIONS NON GOUVERNE- MENTALES

RESEAU ACTION CLIMAT (CAN)



Site Internet

www.climatenetwork.org

Date

Février 2008

RESUME

La proposition développée par le CAN suggère de mettre aux enchères tout ou partie des unités de quantité attribuée (UQA) visées à l'annexe I, qui sont actuellement attribuées gratuitement, de façon à générer des fonds pour les activités REDD. Il existe, dans ce domaine, toute une série d'options dignes d'être explorées, et qui sont les suivantes:

- A l'échelon international, les UQA ne seraient pas attribuées gratuitement aux pays; elles seraient au contraire déterminées dans le cadre d'enchères gérées par un organe global, centralisé et entièrement hermétique, agréé entre les Parties. Une certaine proportion des revenus générés serait placée dans un fonds global distinct destiné à soutenir des activités d'adaptation, des activités technologiques, et des activités REDD
- A l'échelon international, une partie des unités de quantité attribuée ne serait pas attribuée gratuitement aux pays; elle serait, au contraire, prélevée et placée dans un fonds global distinct qui serait monétisé et affecté à des activités d'adaptation, à des activités technologiques, et à des activités REDD
- A l'échelon national, des permis seraient mis aux enchères, et une partie des revenus générés serait placée dans un fonds national coordonné avec d'autres fonds nationaux ou avec un fonds international, qui serait affecté à des activités d'adaptation, à des activités technologiques, et à des activités REDD

La mise aux enchères pourrait constituer une source de financement significative. Par exemple, en supposant un prix à la tonne de 30 à 40 dollars, la mise en réserve de 1 pour cent de chaque UQA visée à l'annexe I générerait entre 3 et 75 milliards de dollars chaque année.

CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CATIE)



APPROCHE DITE « DE NICHE »

Auteur

www.catie.ac.cr

Lucio Pedroni

Site Internet

www.catie.ac.cr

Date

Octobre 2008

RESUME

Par son approche dite « de niche », le CATIE souhaite s'attaquer au risque d'investissement au niveau du projet, à l'intérieur de systèmes de comptabilité nationaux. Dans un système d'attribution de crédits national, des projets individuels - donnant lieu à de réelles réductions d'émissions conformément à une méthodologie de base approuvée - ne percevraient pas de crédits à moins que les réductions d'émissions totales du pays ne se situent en dessous du scénario de base national retenu.

Afin de régler cette question, l'approche de niche fait appliquer un mécanisme de comptabilité à la fois à l'échelon national et au niveau du projet. Les pays dont les émissions sont inférieures à une cible négociée reçoivent des crédits qui peuvent ensuite être redistribués aux acteurs locaux. D'une façon similaire, des entités infranationales bénéficient elles aussi directement de crédits, quelles que soient leurs performances au niveau national, ce qui permet ainsi de créer une opportunité directe d'investissement pour le secteur privé.

Depuis sa publication initiale, la proposition d'une « approche de niche » a reçu le soutien d'un grand nombre d'organisations et de pays d'Amérique latine (comme le Chili et le Paraguay, par exemple, pour le compte de l'Argentine, du Honduras, du Mexique, du Panama et du Pérou).

CENTER FOR CLEAN AIR POLICY (CCAP)



APPROCHE DITE « DES MARCHES MIXTES »

Auteurs

Matthew Ogonowski, Ned Helme, Diana Movius, Jake Schmidt

Site Internet

www.ccap.org

Date

Août 2007

RESUME

Elaborée par le Center for Clean Air Policy (CCAP), l'approche dite « des marchés mixtes » propose la création d'une nouvelle bourse du carbone qui serait distincte de la bourse du carbone post-2012, et ne traiterait que de crédits REDD. Sur ce marché, les réductions d'émissions pourraient être utilisées par des Parties visées à l'annexe I dans le but d'atteindre les objectifs fixés à l'échelon national, mais les crédits ne seraient pas fongibles entre les deux marchés.

Le raisonnement invoqué pour la création d'un marché indépendant est de séparer les impacts et les risques liés à l'intégration d'un marché de crédits REDD dans le régime post-2012. Car le développement d'un marché unique peut poser problème: inondation due à un excédent d'unités REDD, doutes liés à la volatilité et à la pérennité; avec, au final, un bouleversement de la bourse du carbone post-2012. Grâce à une « approche des marchés mixtes », un programme REDD a tout le temps nécessaire pour se développer avant d'envisager un rattachement au marché.

C'est la COP qui décidera de la quantité maximum de crédits dérivés d'activités REDD qui pourra être employée afin d'atteindre les objectifs nationaux visés. Et, au final, ce sont les Parties visées à l'annexe I qui spécifieront en quelle quantité, et auprès de quels pays en voie de développement, des compensations pourront être achetées, générant ainsi un niveau minimum de demande pour le REDD.

CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CISDL)



APPROCHE DITE « DES STOCKS DE CARBONE »

Auteurs

Steve Prior, Charlotte Streck, Robert O'Sullivan

Site Internet

www.cisd.org

Date

Février 2007

RESUME

L'approche dite « des stocks de carbone » vise à surmonter un certain nombre de difficultés liées à des propositions axées sur un scénario de base national qui doivent être revues et coordonnées par un organisme centralisé de façon à déterminer les réductions d'émissions.

Le CISDL et le GPPI insistent sur trois problèmes associés aux méthodologies de base et à la collaboration traditionnelle entre gouvernements: une gestion des forêts peu ou mal appliquée; l'incapacité à s'attacher des investissements liés au secteur privé; et l'incapacité à générer des incitations financières a priori. Afin de répondre à ces problèmes, Steve Prior et autres proposent un « Mécanisme de calcul de stock de carbone » qui accorde des subventions a priori sur la base du stock de carbone d'un pays. La mise en réserve d'un stock protégé est définie sur une partie de la surface forestière du pays, et des projets qui s'engagent à protéger de façon permanente les stocks menacés à l'extérieur de la réserve reçoivent d'autres crédits échangeables. Les crédits sont émis au fur et à mesure, de façon à créer des incitations pour une protection à long terme. La surface de la réserve de stock protégé est calculée sur la base d'un scénario projeté dans le futur qui estime le couvert forestier susceptible d'être obtenu à une date ultérieure négociable.

CENTRE FOR SOCIAL AND ECONOMIC RESEARCH ON THE GLOBAL ENVIRONMENT (CSERGE)



« INCITATIONS COMBINEES 1 »

Auteurs

Bernardo Strassburg, Kerry Turner, Brendan Fisher,
Roberto Schaeffer, Andrew Lovett

Site Internet

www.uea.ac.uk/env/cserge/

Date

Janvier 2008

RESUME

La proposition élaborée par le CSERGE fait état d'un mécanisme de compensation comprenant des « incitations combinées » afin de réduire les émissions dans les pays en voie de développement. Bernardo Strassburg et autres ont mis en lumière de problèmes associés aux mécanismes existants: d'une part, des fuites à l'échelon national ou international, respectivement, ont fait la preuve du manque d'efficacité des mécanismes fonctionnant au niveau du projet ou au niveau national par le passé. D'autre part, des pays qui se sont efforcés de préserver leurs forêts dans un passé récent (pays du quadrant IV dans le tableau 1) devraient se voir accorder des incitations supplémentaires.

Afin de régler ces problèmes, le CSERGE propose que des crédits soient générés selon un scénario de référence mondial, afin d'éliminer ainsi les fuites à l'échelon international. Deuxièmement, des crédits devraient être distribués sur la base des résultats individuels d'un pays comparés à la fois à ses émissions passées et à un niveau d'émission moyen mondial. Ces « incitations combinées » permettraient d'attribuer des fonds à la fois à des pays qui généraient auparavant de grandes quantités d'émissions, et à des pays dont les niveaux de déforestation actuels sont faibles. La proportion des fonds attribués à chacune de ces activités est ajustable et serait décidée par la COP.

ENVIRONMENTAL DEFENSE FUND (EDF)



METHODOLOGIE DES « REDUCTIONS COMPENSEES »

Auteurs

Gustavo Silva-Chávez, Ruben Lubowski, Paulo Moutinho

Site Internet

www.edf.org

Date

Décembre 2006

RESUME

L'approche dite des « réductions compensées » élaborée par l'EDF et l'IPAM (Amazon Institute for Environmental Research) est l'une des toutes premières propositions traitant de la réduction des émissions liées à la déforestation et, par son registre étendu, elle a plutôt vocation à alimenter le débat. En ce sens, elle doit être considérée comme une catégorie chapeau plutôt que comme une proposition spécifique appelant des négociations. Santilli et autres partent d'un concept simple: tout pays (non visé à l'annexe I) qui réduit ses niveaux de déforestation nationaux en dessous d'un scénario de base prédéterminé doit être considéré comme éligible à subventions dans le cadre d'une bourse du carbone mondiale.

Les réductions d'émissions seraient proportionnelles à un niveau historique moyen de déforestation, tandis que des niveaux de référence pourraient être déterminés sur mesure en fonction de différentes circonstances nationales; par exemple, les pays HFLD pourraient recevoir des crédits si les niveaux de référence étaient fixés plus haut que leur récent niveau de déforestation. Santilli et autres suggèrent également de réviser les niveaux de référence à la baisse sur la durée de façon à parvenir à une déforestation zéro. Les subventions seraient accordées a posteriori, et leur mesure se ferait à partir d'une combinaison de méthodologies de détection à distance et de détection des sols et / ou d'inventaires des forêts. Le mécanisme pourrait également fonctionner à l'échelon national de façon à prévenir les fuites à l'intérieur d'un pays, et à garantir l'additionnalité et la pérennité.

GREENPEACE



« TDERM »

Auteurs

Bill Hare, Kirsten Macey

Site Internet

www.greenpeace.org

Date

Décembre 2007

RESUME

Le mécanisme de réduction d'émissions liées à la déforestation tropicale (TDERM / Tropical Deforestation Emissions Reduction Mechanism) est un fonds hybride lié au marché qui vise à répondre à un certain nombre de questions fondamentales inhérentes aux mécanismes REDD. Bill Hare et Kirsten Macey citent des problèmes techniques comme, notamment, les effets d'échelle, les fuites, ainsi que d'autres incertitudes méthodologiques, et des problèmes liés à l'instabilité du marché ainsi qu'à des questions sociales et relatives à la biodiversité.

Le fonds proposé mettrait sur le marché des unités de réduction des émissions dues à la déforestation tropicale (TDERU / Tropical Deforestation Emission Reduction Units) qui ne seraient pas fongibles avec le marché actuel du MDP. Le prix des TDERU pourrait être fixé, soit par une mise aux enchères, soit par la détermination d'un prix adossé au prix des unités de Kyoto. Il serait alors demandé aux Parties visées à l'annexe I d'atteindre une partie fixe de leurs objectifs nationaux en utilisant des TDERU. Afin de minimiser les effets d'échelle, ce volume serait compris entre un pourcentage supérieur et un pourcentage inférieur du volume total des émissions.

Le fonds ferait partie d'un accord post-2012 et devrait satisfaire des objectifs tant en termes de climat que de biodiversité. Greenpeace sollicite la mise en place de modalités et de procédures d'attribution des fonds garantant d'équité, d'efficacité et de participation à une large échelle.

HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL (HSI)



APPROCHE DITE « DES Puits DE CARBONE »

Auteurs

Alistair Graham, Rod Holesgrove, Nicola Beynon

Site Internet

www.hsi.org.au

Date

Août 2008

RESUME

La HSI propose un cadre de travail unique pour les puits de carbone terrestre et le secteur de l'AFOLU qui fusionne le secteur LULUCF avec le cadre de travail REDD proposé. A cette fin, Alistair Graham et autres recommandent une approche flexible dite « des puits de carbone » qui récompense les pays en voie de développement ayant à la fois des niveaux de déforestation historiques faibles et élevés, pour leurs efforts de conservation et d'optimisation des stocks de carbone; cette récompense étant basée sur des critères de conservation de la terre, de dégradation ou de restauration des sols à leur capacité naturelle de stockage du carbone.

Afin de prévenir des effets pervers - comme, par exemple, l'abattage des forêts naturelles primaires dans le but de créer des plantations de cultures énergétiques et de plantes textiles, à rotation rapide - Graham et autres stipulent que tout accord post-2012 doit adopter des définitions appropriées ainsi que des protocoles de comptabilité et de compte-rendu correspondants pour les forêts, la déforestation et la dégradation de la forêt. Les fonds destinés à ce nouveau mécanisme pourraient être générés par deux sources distinctes. La HSI préconise l'intégration d'un mécanisme de marché REDD dans l'accord post-2012 de l'UNFCCC, de même qu'elle incite fortement les gouvernements et autres agences à maintenir et à augmenter sensiblement un financement indépendant des marchés afin d'assurer la protection des puits de carbone et de la biodiversité.

JOINT RESEARCH CENTRE (JRC)



« COMPTABILISATION INCITATIVE »

Auteurs

Danilo Mollicone et autres

Site Internet

www.jrc.it

Date

Mars 2006

RESUME

Le JRC propose un nouveau mécanisme comptable pour le REDD qui récompenserait à la fois la réduction de la déforestation dans des pays ayant des niveaux de conversion élevés de la forêt, et le maintien de niveaux de conversion faibles de la forêt dans les autres pays. Mollicone et autres soulignent que si un mécanisme de rémunération hypothétique est basé exclusivement sur des scénarios de base nationaux, les pays dont les niveaux de conversion de la forêt sont faibles ne verront que très peu ou pas du tout d'avantages à procéder à de nouvelles réductions.

Dans le contexte de ce mécanisme, les scénarios de base sont établis en utilisant une moyenne sur une période historique de référence entre deux dates négociables. Afin de prévenir les fuites à l'intérieur d'un pays, Mollicone et autres précisent que tous les scénarios de base doivent être établis à l'échelon du pays.

La génération de crédits est déterminée par le rapport entre le niveau de conversion historique d'un pays et la moyenne mondiale. Mollicone et autres proposent que des pays dans lesquels les émissions sont inférieures de moitié à un scénario de base moyen mondial soient récompensés de leurs efforts à maintenir leur stock de carbone, et que des pays dans lesquels les émissions sont plus élevées que la moyenne soit récompensés de leurs efforts à réduire les émissions liées à la conversion de la forêt.

TERRESTRIAL CARBON GROUP (TCG)



Auteurs

Ralph Ashton et autres

Site Internet

www.terrestrialcarbon.org

Date

Juillet 2008

RESUME

Le TCG démontre que tous les types de carbone terrestre sont essentiels dans la lutte contre le changement climatique et qu'ils doivent donc tous être pris en compte dans les réponses qui seront apportées dans la lutte contre ce phénomène. A la base, ceci concerne les tourbières, les forêts et les terres susceptibles d'être exploitées comme des forêts secondaires; à mesure des évolutions de la Science, d'autres surfaces pourront ensuite être ajoutées à ce groupe. Dans cette proposition, on accorderait aux pays en voie de développement un « budget de carbone terrestre national » qui serait émis sur une période définie (de 50 ans, par exemple) dans le futur. Le budget national serait défini comme du carbone terrestre qui ne faisait pas partie du carbone terrestre protégé à une date prédéterminée; le terme « protégé » désignant du carbone qui est actuellement protégé par la loi, ou qui n'est pas censé être émis durant la période de temps fixée en raison de contraintes économiques ou biophysiques. Dans ces conditions, le système s'applique à des pays en voie de développement dont les circonstances de carbone terrestre historiques sont différentes des circonstances actuelles.

Dans le cadre du système proposé, des crédits seraient attribués pour des émissions inférieures au budget national, et / ou pour la création de nouvelles quantités de carbone terrestre protégé, ce qui garantirait ainsi la pérennité. Des revenus pourraient ainsi être générés à partir de toute une série de mécanismes basés sur le marché ou sur des fonds. Tout en reposant sur une comptabilisation et une surveillance nationales du carbone terrestre, le système autorise également des activités à l'échelon national et infranational ainsi qu'une participation du secteur privé et de la société civile.

THE WOODS HOLE RESEARCH CENTER (WHRC)



APPROCHE DITE « DE COMPENSATION MAXIMALE »

Auteurs

Andrea Cattaneo

Site Internet

www.whrc.org

Date

Août 2008

RESUME

L'approche dite de « compensation maximale » élaborée par le WHRC propose un nouveau mécanisme d'attribution destiné à répondre aux inquiétudes générées par les propositions existantes. Cattaneo s'inspire de la méthodologie des « réductions compensées » mais d'une manière qui évite la pénalisation implicite qui pèse sur des pays dont les niveaux de déforestation sont historiquement faibles, et propose une approche qui - tout en suivant les grandes lignes de l'approche d'« incitations combinées » - se fonde néanmoins sur des arguments économiques plus forts.

En ce qui concerne la distribution de fonds, l'approche de compensation maximale utilise une analogie entre carbone forestier et actifs financiers, en payant pour l'évitement de la dépréciation du stock de carbone (REDD) et en accordant des dividendes pour le stock à titre d'incitation d'évitement des fuites. Le revenu global est calculé sur la base de la quantité totale de réductions d'émissions - payée aux pays visés à l'annexe I (demande) - au prix du marché pour des crédits REDD. Le revenu global est distribué - à des fournisseurs de services REDD dans les pays non visés à l'annexe I (offre) - sur la base d'un prix négocié destiné à être payé pour des réductions d'émissions à l'échelon national. Les fonds provenant de la différence de prix sont distribués sous forme de dividendes pour chaque tonne de stock de carbone fixée. Et, plus le prix est bas pour des fournisseurs d'activités de réductions d'émissions, plus le montant des dividendes est élevé pour le stock de carbone - et vice versa. D'une façon similaire, plus les prix de la demande sont élevés et plus les sommes reçues à la fois pour le maintien du stock de carbone et pour la réduction des émissions sont élevées.



ANALYSE COMPARATIVE DES PROPOSITIONS

PORTEE: Le contenu des propositions

Le diagramme ci-contre illustre la portée des diverses propositions gouvernementales et non gouvernementales.

Les propositions ont choisi d'inclure, soit des émissions liées à la déforestation (RED), soit des émissions liées à la déforestation et à la dégradation (REDD), soit des émissions liées à la déforestation, à la dégradation et à l'amélioration (REDD+).

Les propositions ont été rangées en trois catégories: les propositions non gouvernementales, les propositions faites par des pays développés, et les propositions faites par des pays en voie de développement.

Déforestation (RED)



CERDI	BRESIL
EDF	
GREENPEACE	

Déforestation et Dégradation (REDD)



CATIE*	AUSTRALIE	GRN
CCAP	CANADA	CHILI
CISDL	UE	COLOMBIE
CSERGE I	JAPON	INDONESIE
CSERGE II	N-ZELANDE	MEXIQUE
IIASA	ÉTATS-UNIS	MALAISIE
JRC		PARAGUAY
WHRC		

Déforestation, Dégradation et Amélioration (REDD+)



TCG	NORVÈGE	COMIFAC
		INDE

* Le Chili et le Paraguay ne figurent pas sur ce graphique, du fait qu'ils ont choisi essentiellement l'approche de niche proposée par le CATIE.

Propositions non gouvernementales
 Pays développés
 Pays en voie de développement

PORTEE: Conclusions



Le consensus est quasiment unanime sur le fait qu'un futur mécanisme REDD doit inclure à la fois des actions de lutte contre la déforestation et la dégradation de la forêt. Une faible partie seulement des propositions insiste sur le fait que l'on doit accorder la même importance à des activités d'amélioration du stock de carbone qu'à des activités de réduction des émissions.

Bien que la déforestation et la dégradation de la forêt constituent des priorités immédiates, plusieurs voix s'élèvent pour dire qu'un futur mécanisme REDD pourrait adopter une approche progressive en intégrant des activités de lutte contre la dégradation de la forêt et / ou d'amélioration à des stades ultérieurs.

Le raisonnement qui étaye cette approche est principalement d'ordre pratique, et inclut: la faisabilité politique de négociations sous l'égide de l'UNFCCC, avec une portée simplifiée; et la nécessité pour les pays en voie de développement de renforcer leurs capacités en termes de pratiques de comptabilisation du carbone.

D'autre part, on s'accorde à penser que seuls des pays en voie de développement peuvent participer à un programme REDD, et que la participation doit se faire sur une base volontaire uniquement.

Et, dans la plupart des cas, les propositions ne font aucune référence à la prise en compte éventuelle de puits de carbone dans un programme REDD.



NIVEAU DE REFERENCE: L'échelle des niveaux de référence

Le diagramme ci-contre indique si les propositions spécifient un niveau de référence à l'échelon infranational, national ou mondial.

Lorsque des propositions mentionnent des niveaux de référence multiples, elles sont représentées à cheval sur la ligne qui sépare deux options.

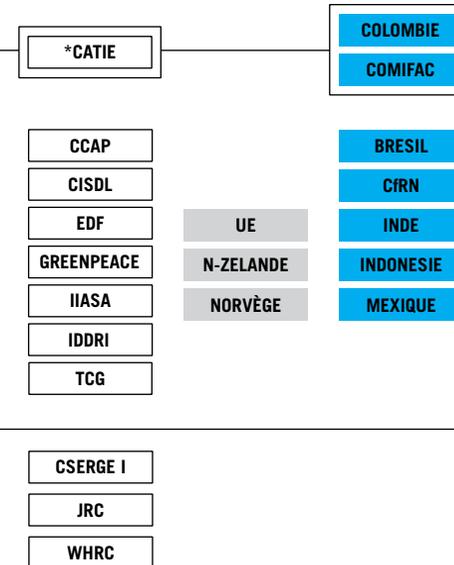
Infranational



National



Mondial



L'IIASA et les USA ne précisent pas d'échelle pour le niveau de référence.

* Le Chili et le Paraguay ne figurent pas sur ce graphique, du fait qu'ils ont choisi essentiellement l'approche de niche proposée par le CATIE.

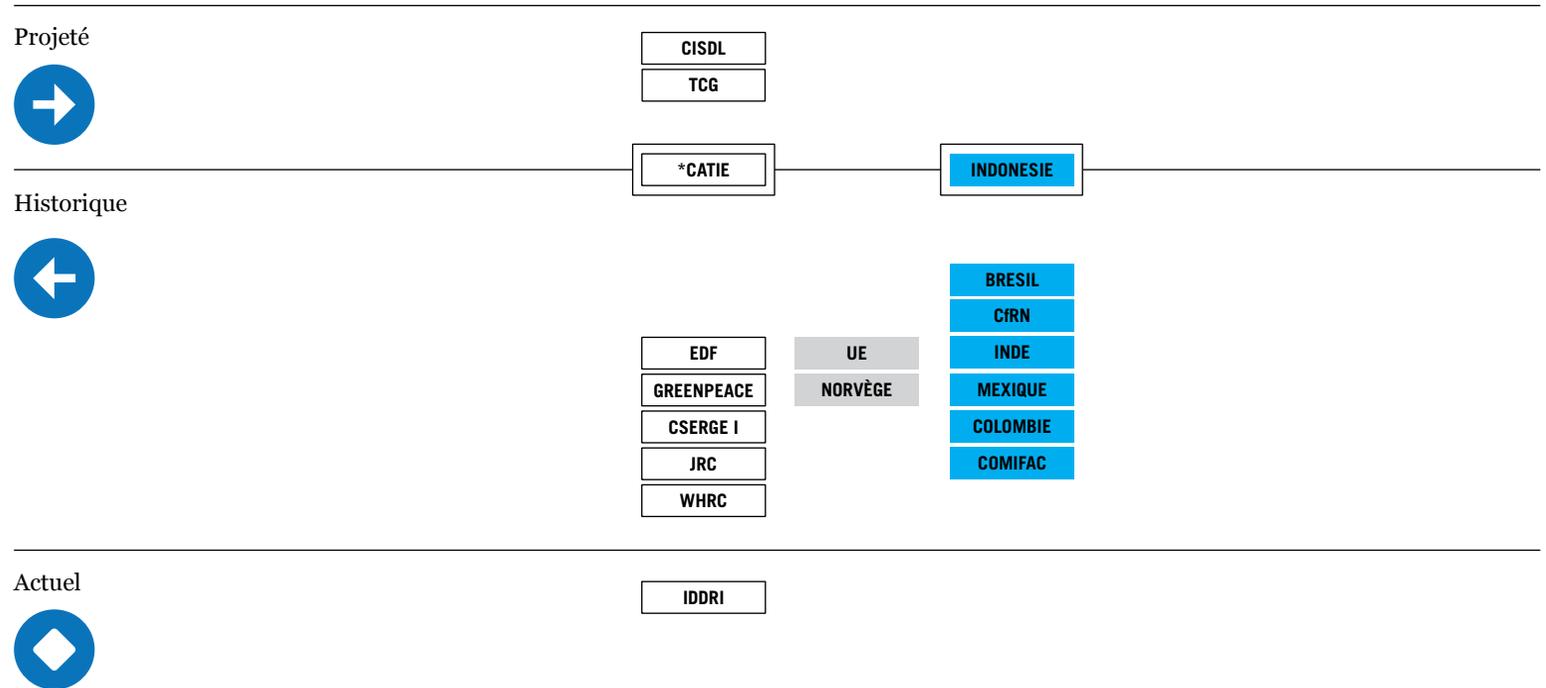
Propositions non gouvernementales
 Pays développés
 Pays en voie de développement

NIVEAU DE REFERENCE: La période de référence choisie par les propositions

Le diagramme ci-contre illustre le choix de la période de référence spécifiée par les propositions.

Les propositions spécifient un niveau de référence projeté, historique ou actuel.

Les propositions faites par le CATIE et l'Indonésie mentionnant deux périodes de référence, elles sont représentées à cheval sur la ligne qui sépare deux périodes de référence.



L'IIASA, les USA, l'Australie, le CCAP et la Nouvelle-Zélande ne précisent pas de période de référence dans leurs propositions.

* Les propositions faites par le CATIE mentionnant deux périodes de référence, elles sont représentées à cheval sur la ligne qui sépare deux périodes de référence.

Propositions non gouvernementales
 Pays développés
 Pays en voie de développement

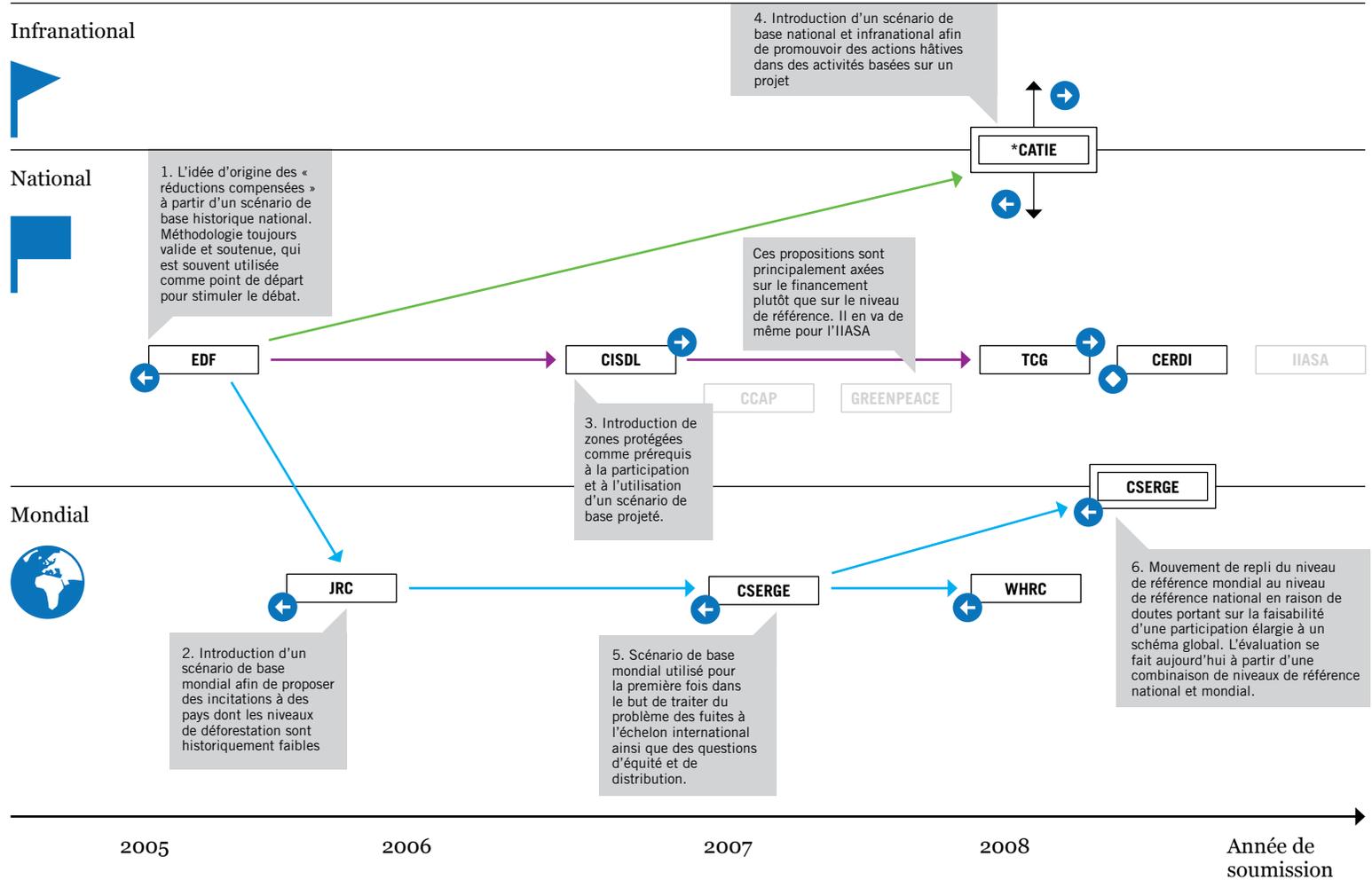
NIVEAU DE REFERENCE: Evolution de la pensée entre 2005 et 2008

Le diagramme ci-contre illustre l'évolution de la méthodologie applicable aux niveaux de référence, spécifiée dans les propositions.

Certains jalons clés du développement des idées ont été mis en lumière.

Les propositions qui font appel à deux échelles - niveau de référence à la fois infranational et national - sont représentées à cheval sur la ligne qui sépare deux graphes.

Les flèches en couleur désignent l'évolution des différents courants de pensée.



* Le Chili et le Paraguay ne figurent pas sur ce graphique, du fait qu'ils ont choisi essentiellement l'approche de niche proposée par le CATIE.

NIVEAU DE REFERENCE: Conclusions

Echelle

Les avis sont quasiment unanimes sur le fait que les niveaux de référence doivent s'établir à l'échelon national. Seul un petit nombre de propositions favorise des niveaux de référence à l'échelon infranational ou mondial.

L'utilisation de niveaux de référence à l'échelon infranational a diverses raisons:

- permettre à des pays en voie de développement qui n'ont pas la capacité de créer des mécanismes de comptabilisation nationale de carbone, de participer dans une certaine mesure au REDD (COMIFAC, Colombie, Malaisie);
- proposer des incitations tant pour des activités au niveau du projet que pour des activités au niveau national, comme cela est proposé dans l'approche « de niche » (CATIE, Chili, Paraguay);
- en tant que mécanisme transitoire dans lequel un pays doit débiter par un niveau de référence infranational, et évoluer progressivement jusqu'à un niveau de référence national sur le long terme (UE, Norvège, Nouvelle-Zélande, Mexique).

Des niveaux de référence mondiaux sont proposés afin de prendre en compte les inquiétudes portant sur des fuites à l'échelon international (CSERGE, WHRC), et de permettre une distribution des bénéfices à des pays ayant des niveaux de déforestation historiquement faibles (JRC, CSERGE, WHRC).

Période de référence

On enregistre une préférence marquée pour des approches nationale et mondiale qui utilisent des niveaux de référence basés sur des émissions historiques, tandis que des approches infranationales peuvent s'avérer convenir mieux à un niveau de référence projeté, comme le propose le CATIE.

Au final toutefois la différence peut s'avérer bien ténue entre l'utilisation d'un niveau de référence historique ou projeté; un grand nombre des propositions qui utilisent une période de référence historique militent pour l'intégration d'un « facteur d'ajustement de développement » - ou quelque chose de similaire - (Canada, CfrN, COMIFAC, Costa Rica, UE, Japon, Mexique, EDF), qui soit à même de créer effectivement un niveau de référence projeté.

L'IDDRI est un cas unique en son genre; au lieu d'utiliser un scénario de base projeté ou un scénario de base historique, il propose de baser les efforts sur l'analyse des

causes de déforestation actuelles en fonction de circonstances socio-économiques nationales.

La proposition du CATIE est originale en ce sens qu'elle spécifie un scénario de base projeté, qui regarde vers l'avenir, pour des activités infranationales (ce en quoi elle est en phase avec les méthodologies A/R du MDP), mais elle utilise un scénario de base historique pour des activités à l'échelon national (ce en quoi elle est alors en phase avec la plupart des propositions).

L'Indonésie utilise elle aussi deux scénarios de base, qui ne sont toutefois pas fonction de l'échelle et qui opèrent tous les deux au niveau national. Des niveaux historiques nationaux sont proposés pour des émissions non planifiées, tandis qu'un niveau projeté national est proposé pour des activités planifiées.

DISTRIBUTION: Les propositions qui comportent des mécanismes de distribution explicites

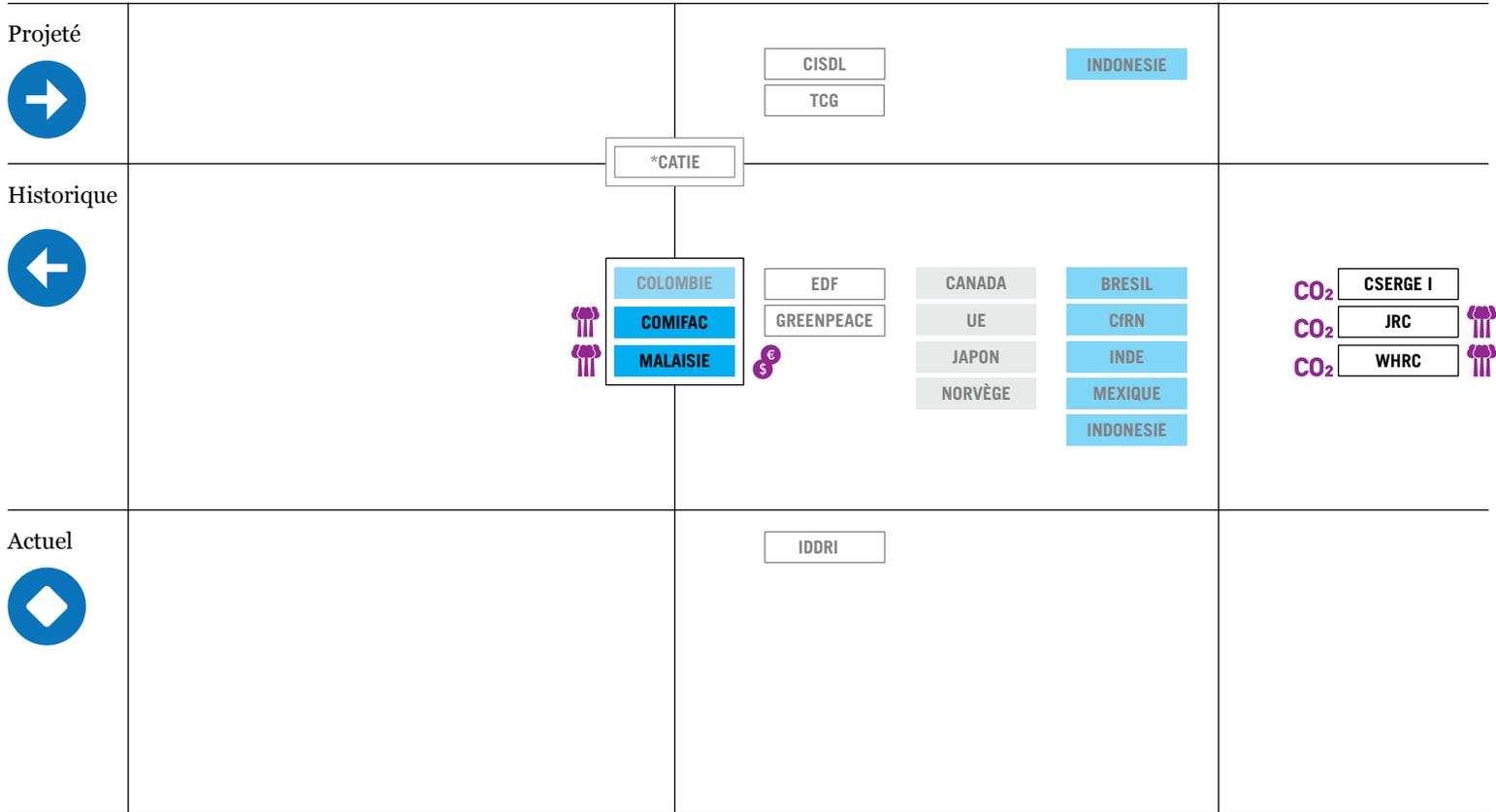
Le diagramme ci-contre illustre les propositions qui définissent un mécanisme de distribution de manière explicite.



Les propositions représentées dans des cases au cadre grisé ont des implications distributionnelles mais ne spécifient pas un réel mécanisme de distribution. Les avantages attribués par toutes ces propositions sont directement proportionnels aux réductions d'émissions générées.



Les propositions représentées dans des cases au cadre noir spécifient un mécanisme de distribution explicite. Toutes ces propositions attribuent une partie des avantages à des pays autres que ceux qui génèrent directement des réductions d'émissions. Les petites icônes qui figurent dans les coins désignent le point positif récompensé par ces mécanismes.



* Le Chili et le Paraguay ne figurent pas sur ce graphique, du fait qu'ils ont choisi essentiellement l'approche de niche proposée par le CATIE.

Propositions non gouvernementales
 Pays développés
 Pays en voie de développement
 CO₂ Emissions
 € Stock
 \$ Coûts d'occasions perdues

DISTRIBUTION: Conclusions

D'une façon générale, dans la méthodologie des niveaux de référence, les implications distributionnelles sont implicites. La plupart des pays ne suggèrent aucune redistribution des bénéfices (et la Nouvelle-Zélande y est même farouchement opposée).

L'implication (ou l'absence) de mécanismes de distribution implicites est liée au fait que la plupart des propositions récompensent les pays historiquement forts émetteurs et qu'elles excluent les pays faiblement émetteurs.

Certaines propositions (CfRN, par exemple) font référence à la possibilité d'attribuer des niveaux de référence nationaux (intégrant un facteur d'ajustement de développement) à des pays faiblement émetteurs, ce qui aurait pour effet d'entraîner une redistribution des fonds à ces pays. Il semblerait que de plus en plus de Parties soient sensibles à cette option.

Trois propositions spécifient un mécanisme de distribution explicite de façon à redistribuer des fonds à des pays qui, autrement, n'en bénéficieraient pas (CSEERGE, JRC et WHRC). Ces trois propositions utilisent un scénario de base historique mondial pour calculer les réductions d'émissions, et elles font ensuite appel à toute une série de mécanismes afin d'attribuer une partie des bénéfices à des pays autres que ceux qui réalisent des réductions d'émissions.

La COMIFAC propose un fonds de stabilisation destiné à soutenir les pays qui ont des niveaux de déforestation faibles; ce fonds étant partiellement alimenté par une partie des revenus associés à des crédits REDD.

Pour la Malaisie, les approches politiques retenues dans le cadre du REDD doivent être basées à la fois sur des mesures prises et sur le manque à gagner des coûts d'occasions perdues.



FINANCEMENT: Le choix du mécanisme de financement des propositions

Le diagramme ci-contre indique si les propositions font le choix d'utiliser un mécanisme lié au marché, un mécanisme lié à des fonds, ou un mécanisme hybride / lié au marché pour financer les activités du REDD.

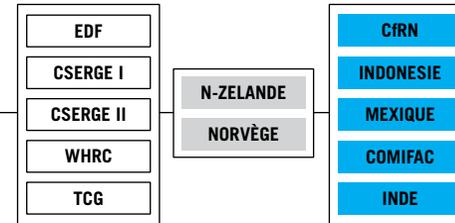
Marché



Les propositions qui utilisent deux mécanismes de financement sont représentées à cheval sur la ligne qui sépare deux groupes.

La Norvège proposant trois mécanismes de financement, elle figure en trois endroits du diagramme.

Fonds



Hybride



Propositions non gouvernementales
 Pays développés
 Pays en voie de développement

FINANCEMENT: Conclusions

La proposition développée par le CAN suggère de mettre aux enchères tout ou partie des unités de quantité attribuée (UQA) visées à l'annexe I - qui sont actuellement attribuées gratuitement - de façon à générer des fonds pour les activités REDD. Une gamme d'options est susceptible d'être explorée; elle comprend:

Plusieurs propositions favorisent à la fois un mécanisme lié à des fonds et un mécanisme lié au marché pour différents types d'activités:

- Le recours à des fonds semble être mieux approprié pour renforcer les capacités et mener à bien des activités pilotes.
- On propose également l'utilisation de fonds pour la préservation de forêts vivantes.
- On reconnaît souvent aux marchés le potentiel de générer des fonds de manière plus importante et plus cohérente sur le long terme.

Plusieurs pays font explicitement référence à un Panier d'approches (CfRN, COMIFAC, Indonésie) qui s'attache à combiner différentes sources de financement pour différents aspects d'un programme REDD selon un calendrier très précis. Cette idée est développée plus en détails à la page 92.

Certaines propositions énoncent de façon explicite que des entités infranationales seront autorisées à prendre directement part à des systèmes financiers mais, pour la majorité d'entre elles, elles n'indiquent ni la personnalité des agents de principe ni la manière dont l'argent serait transféré.



© Global Canopy Programme / Andrew Mitchell

**ET MAINTENANT,
QUE FAIT-ON?**

LES AUTRES APPROCHES

COLLABORATIVE MODELLING INITIATIVE ON REDD ECONOMICS

Terrestrial Carbon Group, University of East Anglia, Conservation International, Environmental Defense Fund, et Woods Hole Research Center

L'initiative appelée « Collaborative Modelling Initiative on REDD Economics » a pour but de fournir des informations économiques pertinentes aptes à soutenir les négociations de l'UNFCCC sur le REDD. L'Initiative doit créer un ensemble de données à code source libre ("open source") et un modèle pour évaluer les émissions de carbone et les implications financières d'approches alternatives dans la fourniture d'incitations économiques positives pour le REDD, de façon à garantir une comparabilité des résultats.

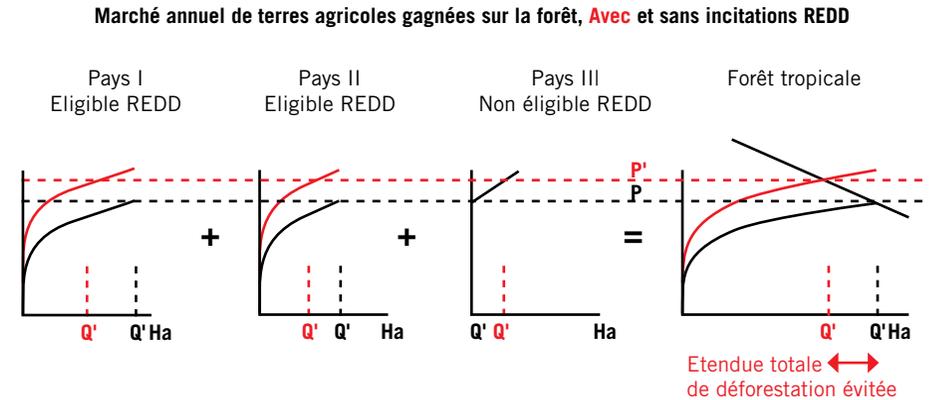
L'initiative regroupe les organisations suivantes: Terrestrial Carbon Group, Conservation International, Environmental Defense Fund, University of East Anglia, et Woods Hole Research Center. Y collaborent également: le International Institute for Applied Systems Analysis et le Prince's Rainforests Project.

Pour commencer, le groupe doit évaluer cinq propositions élaborées par les organisations participantes. Des résultats préliminaires seront disponibles d'ici la COP de l'UNFCCC qui doit se tenir en décembre 2008 à Poznan; et d'autres résultats seront disponibles d'ici mars 2009. Les données et le modèle seront également tenus à la disposition des personnes intéressées dans la modélisation et la compréhension des impacts potentiels des diverses propositions.

Les résultats compareront et analyseront les découvertes des différentes approches par rapport aux facteurs suivants:

- Le volume maximum d'émissions de carbone qui peut être récompensé dans le cadre de chaque proposition (tant globalement que sur une base de pays à pays); et
- Le volume potentiel de réductions d'émissions de carbone, de forêts préservées, de revenus générés, et de fuites de carbone internationales à des prix du carbone donnés sur la base de suppositions et d'une modélisation dynamique (tant globalement que sur une base de pays à pays).

Figure 6. Étendue de la forêt préservée par des incitations REDD (avec et sans incitations REDD)



La figure 6 illustre le cadre d'analyse de courbes de fourniture par niveau de pays en termes de déforestation, et des décalages dans ces courbes de fourniture dus à la mise en œuvre de politiques REDD à l'échelon mondial et à l'effet de fuites. Les résultats prédisent le gain de terre agricole, les réductions en termes d'émissions, et les revenus par pays en fonction des différentes politiques REDD proposées et des différents prix du carbone.

Les organisations participantes envisagent de tenir une manifestation en marge de la COP de Poznan afin de présenter les résultats préliminaires, et encouragent vivement les parties intéressées par le REDD à se joindre à elles à cette occasion.

Contact:

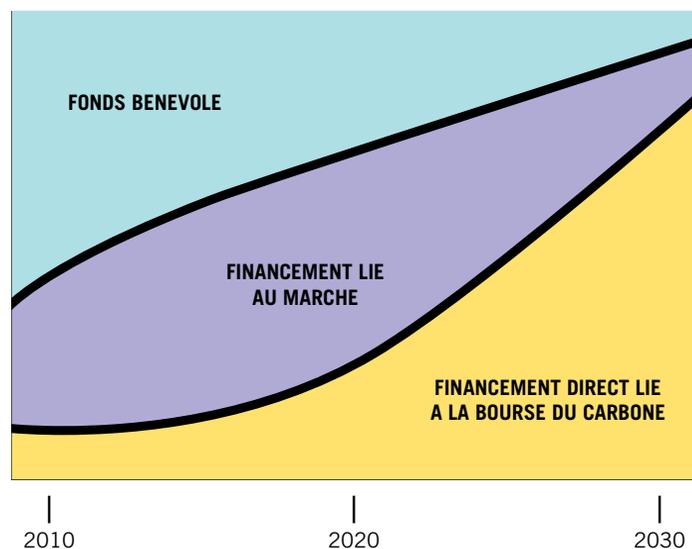
Dick Rice (Conservation International): d.rice@conservation.org
Ralph Ashton (TCG): ralph.ashton@terrestrialcarbon.org

FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

Union of Concerned Scientists

Avec l'émergence d'un grand nombre d'options de financement, l'approche dite « de financement complémentaire » (Complementary Financing) - soutenue par la CfRN et le WRI, entre autres - insiste sur la combinaison de différentes sources de financement pour différents aspects du REDD selon un calendrier très précis. L'approche de financement complémentaire fait appel à trois importantes sources de financement potentielles pour le REDD: **un financement direct lié à la bourse du carbone, un financement lié au marché, et un financement bénévole.**

Figure 7. Évolution attendue des besoins en financement



Dans un système de **financement direct lié à la bourse du carbone**, des pays industrialisés achètent des crédits REDD qui seront utilisés comme autant d'autorisations à émettre dans leurs systèmes « cap and trade » nationaux, achetant ainsi le droit de produire plus d'émissions à l'échelon domestique que cela ne leur est autorisé, en « délocalisant » leurs émissions. Les **approches liées au marché** génèrent des fonds en utilisant les revenus tirés de vente aux enchères ou de subventions attribuées pour le REDD, ou bien en mettant sur pied des systèmes dans lesquels des crédits REDD ne sont pas fongibles avec des subventions de pays industrialisés. Dans les options liées au marché, les fonds augmentent proportionnellement à l'augmentation des marchés « cap and trade » et du prix de carbone mais, fondamentalement, les crédits REDD ne sont pas des compensations. Enfin, le **financement bénévole** réalisé par des pays ou des personnes n'est pas lié à leurs marchés « cap and trade » - comme, par exemple, l'aide publique au développement (APD) ou l'annonce faite par la Norvège à Bali de s'engager à hauteur de 2,6 milliards de dollars.

L'approche de financement complémentaire vise à intégrer ces trois méthodes de financement dans le calendrier au moment le plus opportun pour atteindre les objectifs REDD à l'échelon mondial (voir la figure 7), et elle insiste sur le fait que ces trois approches de financement sont nécessaires et que leur efficacité sera renforcée par leur association. Sur le court terme, le renforcement des capacités tirera avantage de la souplesse des approches qui font appel à des fonds bénévoles. Les besoins en financement du REDD augmenteront à l'approche de l'échéance de 2020, mais les risques de fuites, de non-additionnalité, et les erreurs de supervision limiteront les quantités pouvant provenir directement d'une bourse du carbone. Durant cette période, les options liées au marché joueront un rôle important, en permettant d'éviter les risques liés aux fuites et à la non-additionnalité. Enfin, dans les années 2020 - et au-delà -, grâce à un renforcement prévisible des capacités, à l'augmentation de l'expérience acquise et une participation quasi mondiale, le financement direct lié à la bourse du carbone sera à même d'assurer le financement important et régulier dont le REDD aura besoin.

Le financement du REDD doit amener à s'interroger sur les méthodes les mieux appropriées pour atteindre, au moment opportun, les objectifs spécifiques de la création d'un système REDD crédible et durable. Chaque méthode joue un rôle essentiel par les financements plus ou moins conséquents qu'elle apporte durant l'évolution du processus REDD. L'approche de financement complémentaire vise à optimiser les avantages de chaque option de financement, en les appliquant à des moments différents, d'une manière complémentaire.

Contact:

Diana Movius: dmovius@ucsusa.org

INTEGRER LE REDD DANS LE SYSTÈME DE PROTECTION GLOBALE DU CLIMAT

CIFOR

Le travail du CIFOR sur le REDD porte sur toute une série de questions, depuis les méthodologies techniques jusqu'à la gouvernance nationale, en passant par la politique internationale axée sur les négociations sur le climat. Les actions en cours comprennent les étapes suivantes:

- Développer des méthodes rentables afin de déterminer des scénarios de base pour le REDD, et superviser des changements dans les stocks de carbone;
- Améliorer les politiques, les accords institutionnels et les mécanismes de récompense pour des schémas REDD efficaces, efficaces et équitables; et
- Etablir une architecture REDD adaptée dans laquelle des politiques cohérentes associent les contextes locaux à des systèmes nationaux et mondiaux.

Les projets en cours prévoient de: travailler sur l'architecture et la conception d'un programme REDD à l'échelon mondial (avec l'ODI); tirer des leçons à partir de paiements pour des services d'écosystème dans le cadre du REDD (avec l'IIED / le WRI); introduire le REDD dans des outils de renforcement de capacités basés sur l'aide bénévole dans la lutte pour la protection des forêts et contre le changement climatique; travailler sur des mécanismes régionaux pour des REDD en Afrique de l'Est et en Afrique du Sud (avec l'IIED et le WWF); et investiguer le potentiel pour des programmes REDD et les populations locales au Brésil, au Ghana, au Laos, au Vietnam, et en Afrique du Sud.

Le travail réalisé sur l'architecture et la conception d'un programme REDD à l'échelon mondial est axé sur des priorités analytiques de pertinence par rapport aux négociations. Ces priorités ont été définies à la suite de consultations entre des représentants de négociateurs sur le climat, des instituts de recherches clés, des groupes de pression, et le secteur privé. Les principaux thèmes abordés portent sur:

- Les implications de différents échelons dans les approches sur le REDD: approches nationale, infranationale, et approche de niche
- Les implications de différentes approches méthodologiques vis-à-vis de la dégradation
- Les liens entre les besoins d'un pays et les sources de financement du REDD

- Les leçons tirées de modèles économiques à propos du rôle du REDD dans la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre.

Le CIFOR a également rédigé un ouvrage traitant de questions majeures sur le REDD. Cet ouvrage vise à éclairer le débat qui entoure les négociations, et à aider le lecteur à se concentrer sur les questions fondamentales. Ces deux courants visent à clarifier la nature des options et à évaluer leurs implications en termes d'efficacité, d'efficience, et d'équité.

Le CIFOR a déjà engagé le débat sur le REDD dans plusieurs pays. En Indonésie, par exemple, le CIFOR s'est impliqué dans le soutien à la conception de l'architecture d'un programme REDD à l'échelon national. Ce travail couvre un certain nombre de sujets - comme, par exemple, le cadre de travail politique, les stratégies d'utilisation des sols, les niveaux de référence et les systèmes de supervision.

Contact:

Daniel Murdiyarso: d.murdiyarso@cgiar.org

Site Internet:

www.cifor.cgiar.org/carbofor/projects/globalredd/introduction.htm

FLEGT / APPLICATION DE LA LOI, GOUVERNANCE ET COMMERCE DANS LE DOMAINE FORESTIER

FERN

Le travail du FERN sur le REDD est la suite logique de son implication dans le développement et la mise en œuvre du Plan d'action FLEGT (Forest Law Enforcement Governance and Trade) de l'UE, présenté en 2003. Ce Plan d'action définit une série de mesures visant à interdire l'abattage illégal par une amélioration de la gouvernance dans le domaine forestier, un renforcement de l'exercice des droits des populations locales, le développement d'un schéma de concession de licence qui assure que le bois a été produit légalement, et la création d'un système de supervision indépendante du processus de mise en œuvre. Au cours des cinq dernières années, le FERN a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires au Cameroun, au Congo, au Gabon, au Ghana, au Libéria, et en Malaisie, dans le but de créer une base de partenariat juridiquement saine en vue d'un accord UE-FLEGT avec ces pays.

Gouvernance et application de la loi

Les avis sont quasi unanimes sur le fait qu'une amélioration de la gouvernance des forêts - le 'G' dans l'acronyme FLEGT - accompagnée d'un renforcement de l'exercice des droits des populations locales, est un pré-requis en termes de protection de la forêt et d'une gestion durable de la forêt.

La seconde étape concerne l'application de la loi - le 'LE' de FLEGT; en l'absence de lois justes et équitables en vigueur, il est parfois impossible de faire appliquer la loi. Dans la plupart des cas, l'abattage illégal de bois ne découle pas simplement d'une mauvaise gouvernance et de systèmes corrompus; il fait partie intégrante de systèmes économiques et politiques locaux et nationaux. Les revenus tirés de l'exploitation illégale des forêts permet donc à des partis politiques, à des politiques et à des pratiques de demeurer en l'état. Dans ces conditions, une simple application de la loi risque de durcir les conflits et de renforcer la pauvreté sans contribuer pour autant à une meilleure gestion de la forêt.

Pour que des accords de partenariat FLEGT portent leurs fruits, il est essentiel d'initier un dialogue politique avec des pays producteurs en insistant sur les réformes nécessaires dans le domaine forestier, une augmentation de la transparence, un renforcement de l'exercice des droits des populations locales à la terre et de leurs droits d'accès, ainsi qu'une diminution de la corruption. Le premier accord FLEGT signé entre l'UE et le gouvernement du Ghana en septembre de cette année, est à cet égard exemplaire: basé sur des procédures de consultation appropriées, il a posé les premiers jalons vers un renforcement des droits des communautés et la préservation de la biodiversité.

Ces leçons s'appliquent autant au REDD qu'au principe FLEGT: le programme de préparation de la banque mondiale destiné au Ghana montre clairement que ce pays peut et va développer ses capacités à partir du cadre de travail créé par le programme FLEGT de l'UE.

Citons, au nombre des projets actuels:

- la mise en pratique de leçons tirées du programme FLEGT dans la conception de programmes REDD, à l'échelon national et au niveau international, avec divers partenaires dans divers pays;
- le renforcement de réseaux d'O.N.G. locaux et régionaux afin qu'ils puissent prendre une part active aux négociations sur les accords concernant la forêt et le climat;
- la recherche d'un cas d'exercice des droits des communautés locales dans des pays qui peuvent s'engager dans un programme REDD de façon à clarifier les droits de propriété sur le sol, la forêt et le carbone.

Le FERN a également produit une série de fiches de synthèse sur le REDD ayant pour thème:

- les principes clés d'un accord efficace et équitable;
- les mécanismes de financement du REDD;
- les procédures de consultation efficaces pour le REDD;
- le développement et la mise en œuvre de plans REDD par la banque mondiale.

La première de ces fiches est déjà disponible sur notre site Internet.

Contact:

Saskia Ozinga: saskia@fern.org

Site Internet:

www.fern.org

www.loggingoff.info

ELIASCH REVIEW: « CLIMATE CHANGE: FINANCING GLOBAL FORESTS »

United Kingdom Office of Climate Change

La Eliasch Review est un rapport indépendant commandé par le premier ministre britannique Gordon Brown, et produit par Johan Eliasch, représentant spécial chargé du secteur de la déforestation. Ce rapport fournit une analyse complète des mécanismes et des financements requis afin de réaliser une gestion durable des forêts et réduire les émissions liées à la déforestation.

Ce rapport stipule que:

- la communauté internationale devra s'efforcer de soutenir les nations forestières afin de les aider à réduire de moitié la déforestation d'ici 2020, et rendre le secteur mondial de la forêt « carboneutre » d'ici 2030 - les émissions liées à la destruction de la forêt étant compensées par la mise en croissance de nouveaux espaces forestiers.
- la réduction des émissions liées à la déforestation devra impérativement figurer dans tout accord sur le climat global post-2012 dont il sera convenu à Copenhague.
- les gouvernements nationaux devront développer leur propre stratégie de lutte contre la déforestation dans les nations forestières, sur la base de scénarios de référence, de cibles, de gouvernance effective et de distribution de fonds.
- à long terme, le secteur forestier devra être inclus dans les bourses du carbone mondiales.
- sur le moyen à court terme, et afin de répondre à l'évolution des bourses du carbone, des financements provenant des secteurs public et privé seront indispensables.
- il incombera à la communauté internationale d'apporter son soutien au renforcement de capacités, partout où cela sera nécessaire. Une estimation du coût total du renforcement des capacités fait état de 4 milliards de dollars sur 5 ans pour 40 nations forestières.

Website: www.occ.gov.uk

L'ECONOMIE DES ECOSYSTEMES ET DE LA BIODIVERSITE

Ministère fédéral allemand pour l'environnement et la commission européenne

La nature procure à l'homme toute une série de biens - comme de la nourriture, des fibres, de l'eau pure, une terre saine, la capture de carbone, et bien d'autres encore. Notre bien-être dépend intégralement du flux continu de ces services d'écosystème (SE) mais comme il s'agit là principalement de biens publics sans marchés ni prix, notre orientation économique actuelle n'en fait que peu de cas. Par voie de conséquence, la biodiversité se trouve menacée, nos écosystèmes ne cessent de se dégrader, et nous commençons à notre tour à en subir les conséquences.

En s'inspirant d'idées développées dans le Millennium Ecosystem Assessment, The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) vise à promouvoir une meilleure compréhension de la réelle valeur économique des SE et à proposer des outils économiques qui prennent réellement en compte cette valeur. Les résultats de ce travail visent à contribuer à des politiques de protection plus efficaces de la biodiversité propres à atteindre les objectifs de la Convention on Biological Diversity (Convention sur la diversité biologique).

Le TEEB comprend deux phases: la Phase I démontre l'importance prépondérante des écosystèmes et de la biodiversité, et présente les menaces qui pèseront sur le bien-être de l'homme si aucune action n'est prise d'inverser la tendance actuelle à la détérioration et à la perte; la Phase II, quant à elle, développe cette idée plus avant et montre de quelle façon utiliser les connaissances qui sont les nôtres afin d'élaborer des outils et des politiques appropriés.

PHASE I

Les résultats concernant le coût de l'inaction suggèrent que, suivant un scénario « business as usual », d'ici 2050, nous serons confrontés à de sérieuses conséquences:

- 11 % des zones naturelles présentes en 2000 pourraient avoir disparu, en raison principalement de la conversion des terres à des fins agricoles, de l'extension des infrastructures, et du changement climatique;
- 40 % environ des terres actuellement utilisées pour des formes d'agriculture à faible impact pourraient être convertis en un usage agricole intensif avec des pertes complémentaires en termes de biodiversité;
- 60 % des récifs coralliens pourraient avoir disparu d'ici 2030 à cause de la

pêche, de la pollution, de maladies, de l'invasion d'espèces étrangères et du lessivage des coraux du au changement climatique.

Le système TEEB a pour principe ultime de fournir aux stratégies politiques les outils indispensables pour intégrer la réelle valeur des SE dans leurs décisions. Le développement et l'application de méthodologies appropriées impliquent des choix éthiques entre la génération actuelle et les générations futures, ainsi qu'entre les peuples qui vivent en différents endroits de la Terre et en sont à des stades de développement différents. Il est impossible d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement si l'on ne prend pas en compte ces aspects. Certaines politiques prometteuses sont déjà à l'essai, et donnent déjà de bons résultats dans certains pays. Bien que nous provenant de secteurs différents, certains exemples véhiculent néanmoins des messages communs concernant le développement de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité. Il nous incombe de:

- repenser les subventions d'aujourd'hui pour refléter les priorités de demain
- récompenser des SE actuellement non reconnus et veiller à la prise en compte du coût de la détérioration d'un écosystème en créant de nouveaux marchés et en promouvant des instruments politiques adaptés;
- partager les bénéfices de la préservation;
- mesurer les coûts et les avantages des SE.

PHASE II

L'approche économique envisagée dans la Phase II sera spécifique d'un point de vue géographique, et sera basée sur la connaissance du fonctionnement des écosystèmes et de la manière dont ils fournissent des services. La Phase II analysera également de quelle façon des écosystèmes et les services qui leur sont associés peuvent répondre à des actions politiques particulières. Il sera en outre essentiel de traiter des questions d'éthique et d'équité, ainsi que des risques et des incertitudes inhérents aux processus naturels et au comportement humain.

Il conviendra principalement de développer un critère d'appréciation économique plus efficace que le GDP pour évaluer les performances d'une économie. Les systèmes comptables des pays doivent être plus inclusifs afin de mesurer les avantages significatifs apportés par les écosystèmes et la biodiversité au bien-être de l'homme. En tenant finalement compte de ces avantages, ces systèmes aideront les stratégies politiques à adopter les mesures correctes et à élaborer des mécanismes de financement appropriés en vue de la préservation.

Site Internet: ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/index_en.htm

MODELISATION D'UN SCENARIO DE BASE REDD UTILISANT UNE NOUVELLE CLASSIFICATION DES CIRCONSTANCES NATIONALES

The Nature Conservancy, TerraCarbon

L'analyse faite par The Nature Conservancy et TerraCarbon compare la quantité de crédits générés par les différents niveaux de référence spécifiés dans sept des actuelles propositions pour le REDD (EDF, Brésil, JRC, Corridor Approach, WHRC, CSERGE, et TCG). L'objectif visé consiste à réaliser une première estimation de la quantité de crédits que l'on peut s'attendre à voir générés à partir de différents scénarios de base, en fonction des circonstances nationales d'un pays, en utilisant des données réelles sur les émissions de carbone forestier.

Il faut pour cela un peu de recul: dans un scénario hypothétique, un accord REDD a été mis au point en l'an 2000. Dans ces conditions, comme la FAO-FRA a diffusé un rapport concernant la génération d'émissions entre 2000 et 2005, le scénario « business as usual » actuel est connu. On suppose également que les pays tropicaux poursuivent régulièrement sur leur lancée au cours des 5 premières années de la période de référence du mécanisme REDD, réduisant leurs émissions de 10 % en dessous du seuil d'émissions « business as usual » connu.

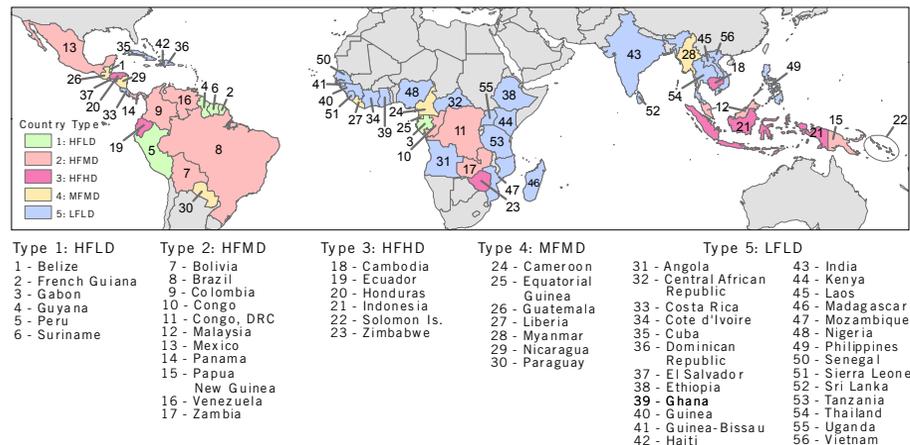
Les crédits générés par chaque proposition sont déterminés par la différence entre les émissions inférieures au seuil de 10 % du scénario REDD, et les « émissions de base négociées » déterminées par les règles présentées dans chaque proposition (référencement des émissions de carbone forestier historiques - données FAO de 1990 à 2000). The Nature Conservancy remercie les auteurs de propositions

Nom	Description	Couvert forestier	Niveau annuel de destruction de la forêt	Emplacement principal
HFLD	Couvert forestier extrêmement important, faible niveau de déforestation	85 - 100%	0 - 0,1%	Amérique latine
HFMD	Couvert forestier important, niveau de déforestation moyen	50 - 85%	0,04 - 0,8%	Amérique latine
HFHD	Couvert forestier important, niveau de déforestation élevé	50 - 95%	0,8 - 1,5%	Asie du Sud-est
MFMD	Couvert forestier moyennement important, niveau de déforestation moyen	35 - 50%	0,3 - 0,8%	Divers endroits
LFLD	Couvert forestier faible, faible niveau de déforestation	1 - 35%	0 - 0,3%	Afrique

Tableau 3. Caractéristiques de types de pays

individuelles des données qu'ils voudront bien lui fournir afin d'améliorer l'interprétation des règles et dresser des suppositions raisonnables quant aux résultats négociés associés à certaines propositions.

Figure 8. Répartition géographique des pays classés par types de pays



Afin de comprendre comment des résultats peuvent dépendre de circonstances nationales, cinq types de pays REDD ont été identifiés suivant une analyse statistique multivariée de données relatives à des niveaux historiques de déforestation et au pourcentage de forêt restante dans 56 pays tropicaux (voir le tableau 3). Ces pays sont représentés par zones géographiques sur la figure 8.

D'autres analyses prendront également en compte des variables économiques, de gouvernance, et démographiques, afin de mieux comprendre les circonstances nationales et les facteurs de déforestation pour les cinq types de pays inclus dans le REDD.

Contact:

Bronson Griscom (TNC): bgriscom@tnc.org

Autres auteurs:

David Shoch (TerraCarbon), Bill Stanley (TNC), Rane Cortez (TNC).

Site Internet:

www.nature.org/climatechange
www.terraCarbon.com

PINC: INVESTISSEMENT PROACTIF DANS LE CAPITAL NATUREL

Global Canopy Programme (Programme mondial pour la canopée)

Le PINC est un cadre de financement proposé par le Global Canopy Programme et d'autres participants au réseau Forest Now, un réseau qui s'intéresse principalement aux importantes surfaces de forêt tropicale encore debout, qui ne sont pas immédiatement menacées par la déforestation et auxquelles le REDD peut éventuellement apporter quelque chose. Le mécanisme suggéré consiste à récompenser par des incitations économiques la fonction de « services rendus au Monde » de ces larges surfaces de forêt encore intacte, qui fournissent de services d'écosystème propres à assurer la survie tant alimentaire qu'énergétique des populations locales et de la Terre dans son ensemble. A cet égard, le PINC n'a pas directement trait aux réductions d'émissions de carbone mais il cherche plutôt à trouver des financements ou des investissements directs sur une base « à l'hectare » de ces forêts tropicales qui emmagasinent du carbone, génèrent des pluies, modèrent les conditions climatiques et protègent la biodiversité.

Les services procurés par les écosystèmes naturels faisant désormais l'objet d'une reconnaissance de plus en plus large, la popularité des Payments for Ecosystem Services (PES / Paiements pour services environnementaux) - considérés comme une méthode de financement de la préservation et du développement durable - ne cesse de croître.

Au-delà du stockage du carbone, les forêts tropicales procurent une multiplicité de services d'écosystème qui ne sont actuellement pas valorisés par les marchés mondiaux. Le fait de combiner des crédits carbone à d'autres paiements pour services environnementaux ne permet pas de réaliser la valeur potentielle totale future de ces services. Dans le cadre du REDD, les forêts qui émettent du dioxyde de carbone sont susceptibles d'attirer des paiements plus élevés que celles qui n'en émettent pas.

Le PINC s'efforce de résoudre ces inconvénients et suggère que des paiements puissent être générés à partir de fonds bénévoles ou de capitaux patients attirés par le nouveau marché émergent, sous forme d'« obligations adossées à la forêt » ou de « certificats d'échange de services d'écosystème », afin de valoriser les services inestimables rendus par les forêts encore intactes. A mesure que la déforestation diminuera, les paiements REDD pourront se transformer en financement PINC; ces investissements pouvant aussi s'appliquer à la biodiversité à l'extérieur des forêts.

Contact:

m.trivedi@globalcanopy.org

LES DEFIS A RELEVER

Katia Karousakis, OCDE

Beaucoup de progrès ont été faits depuis la COP 11, lorsque la Papouasie-Nouvelle-Guinée a proposé pour la première fois d'intégrer le REDD sous l'égide de l'UNFCCC. Pour s'en rendre compte, il suffit de constater la coalescence générale qui s'est établie entre les propositions soumises par le REDD au fil du temps, le nombre sans cesse croissant d'activités de démonstration REDD, et le volume de financement à la hausse qui est mobilisé afin de soutenir le renforcement des capacités ou la « préparation » au REDD.

La mise en œuvre du REDD présente encore cependant un certain nombre de défis à relever si l'on veut qu'un mécanisme REDD (qu'il soit basé sur des fonds ou sur le marché) conduise à une réduction significative des émissions tant du point de vue économique que du point de vue environnemental. Ces défis ont été identifiés et mis en évidence; il s'agit de: Effectuer une supervision, des comptes-rendus et des vérifications à des fins d'inventaire national; renforcer les capacités et créer des environnements propices à la prise de décisions politiques - comme, par exemple, un renforcement de l'exercice des droits des populations locales à la terre; minimiser les incitations perverses.

Une qualité indiscutable des inventaires nationaux de gaz à effet de serre constitue la clé de voûte du système de lutte contre le changement climatique et permet de superviser les progrès réalisés à l'échelon national par rapport aux obligations énoncées à l'échelle de la planète. Il est donc essentiel de disposer de données absolument exactes concernant l'utilisation des sols, les changements enregistrés à ce niveau et au niveau du secteur forestier, qui soient pertinentes et comparables entre pays en voie de développement, en particulier si un mécanisme REDD doit être intégré dans la Bourse internationale du carbone. Il s'agira de s'appuyer pour commencer sur des données historiques relatives à la déforestation et de poursuivre par des données relatives à des émissions ou à des changements dans les stocks de carbone. Les données historiques servent à établir des scénarios de base par rapport auxquels il est possible d'évaluer les performances. Il est donc fondamental que des données de ce type soient officiellement mises à disposition, et ce le plus rapidement possible.

Le renforcement de capacités est essentiel pour la mise en œuvre d'un mécanisme REDD efficace dans des pays en voie de développement comme dans des pays moins développés. Systèmes de supervision, développement institutionnel, assistance technique, programmes de formation, et programmes éducatifs en feront partie.

Pour que des réductions d'émissions soient effectives, il est important de rappeler que les causes de la déforestation et de la dégradation de la forêt sont liées à un grand nombre de facteurs multiples et variés. Que l'absence actuelle d'incitations propres à capturer et à échanger les services de carbone forestier publics rendus à l'échelon mondial par les forêts n'en est qu'un exemple. Que, pour citer d'autres facteurs de déforestation, on pourrait parler de l'absence de systèmes sûrs et clairement définis d'exercice des droits des populations locales à la terre et de leurs droits d'accès, du manque de ressources nécessaires pour faire effectivement appliquer la loi, de l'insuffisance de subventions tant énergétiques qu'agricoles. Bien que les fonds publics puissent et doivent être mobilisés et employés afin de soutenir le renforcement de capacités dans les pays en voie de développement, la recommandation édictée en 2006 par le Conseil de l'OCDE sur les bonnes pratiques adaptées à la gestion des fonds publics investis dans l'environnement stipule que « les fonds publics ne peuvent et ne doivent pas se substituer à des politiques environnementales carencées ». Des efforts concertés doivent donc également être accomplis par les gouvernements de pays en voie de développement afin d'apporter une réponse à ces questions. D'une façon similaire, à l'échelon de la planète, les gouvernements doivent intervenir a contrario sur les politiques qui s'avèrent avoir des implications néfastes sur le secteur forestier - comme, par exemple, les biocarburants, et certaines politiques agricoles et énergétiques, pour n'en citer que quelques-unes.

Bien qu'un certain nombre de questions liées au REDD reste encore en suspend (comme sa portée, le risque de fuites et sa pérennité, par exemple), il doit être possible d'intégrer des critères appropriés dans le modèle de mécanisme créé afin d'apporter les réponses nécessaires (à propos, par exemple, des scénarios de base à l'échelon national, et des réserves en termes de protection). Il est toutefois essentiel que les éléments de base de l'assemblage d'un mécanisme REDD efficace soient mis en place. Ces éléments d'assemblage sont identiques quel que soit le système sur lequel repose le REDD (fonds ou marché), et leurs buts et leurs objectifs doivent être parfaitement clairs: critères d'éligibilité (et priorisation dans le cas de fonds); sources de financement suffisantes et durables; et supervision et évaluation des performances sur une période de temps^d.

Enfin, pour terminer, afin de répondre, sur la durée, aux changements des circonstances nationales au sein de pays en voie de développement, tout nouveau mécanisme REDD devra faire preuve de flexibilité et d'évolutivité. Afin d'atteindre le but ultime de la Convention, les actions sur le REDD viseront à se rapprocher de la « vision partagée » à long terme d'une limitation impérative du changement climatique; et à parvenir à une stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui permette de prévenir le danger d'une interférence anthropogène avec le système climatique.

LES PRINCIPAUX JALONS POLITIQUES

Décembre 05

La Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Costa Rica soumettent à discussion la toute première proposition visant à « promouvoir l'action en vue d'une réduction des émissions liées à la déforestation ». Cette proposition constitue les prémices de ce qui deviendra par la suite le REDD.

Octobre 06

La Stern Review attire l'attention du monde entier sur les impacts financiers du changement climatique et sur l'importance d'inverser la courbe de la déforestation.

Octobre 07

La banque mondiale lance le programme Forest Carbon Partnership Facility (FCPF).

Décembre 07

La feuille de route de Bali accorde à la communauté mondiale 2 ans pour négocier un REDD sous sa forme finale.

Mai 08

La chancelière allemande, Angela Merkel, s'engage à ce que 500 millions d'euros par an soient trouvés grâce à la mise aux enchères de permis d'émissions dans le but de protéger les forêts tropicales et la biodiversité.

Juin 08

Création du Congo Basin Forest Fund afin de lutter contre la déforestation en Afrique centrale. Le premier ministre britannique, Gordon Brown, et le premier ministre norvégien, Jens Stoltenberg, s'engagent à attribuer conjointement la somme de 108 millions de livres sterling.

Août 08

Le président du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, lance le fond international « Forest Fund » afin de lever 21 milliards de dollars d'ici 2021. La Norvège entend attribuer un milliard d'euros au fonds d'ici 2015.

Octobre 08

The Forests Dialogue énonce des grandes lignes visant à inclure les forêts dans les négociations sur le changement climatique lors du congrès mondial de la nature de l'IUCN, à Barcelone.

Octobre 08

La Eliasch Review en vient à la conclusion que des mécanismes basés sur le marché sont essentiels pour parvenir aux niveaux de financement nécessaires afin de stopper la déforestation.

ETAPES CLES PREVUES D'ICI 2012 / 2013

Décembre 08

COP 14 de l'UNFCCC, à Poznan: les partisans du REDD espèrent en la montée d'un consensus et la mise au point de principes de base sur des actions hâtives à mener durant la période qui mènera à la Convention de Copenhague.

Décembre 08

Session plénière de l'UE: le projet de l'UE sur le climat va-t-il passer, et quels en seront les résultats pour les forêts?

Juin 09

Réunion du Subsidiary Body on Scientific and Technique Advice (Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques): des experts techniques doivent commencer à finaliser une architecture REDD.

Décembre 09

COP 15 de l'UNFCCC à Copenhague: le cadre de travail d'un Global Climate Deal (Projet mondial sur le climat) incluant les forêts doit être finalisé, sa ratification devant intervenir d'ici 2012.

Décembre 12

Le protocole de Kyoto II est ratifié, et le REDD commence à être financé dans le cadre du nouveau projet de la communauté internationale sur le changement climatique.

POUR TOUT COMPLEMENT D'INFORMATIONS: www.ForestsNow.org

Ce site Internet est consacré aux forêts et au changement climatique, et il compte les jours qui nous séparent de la réunion cruciale sur le climat qui se tiendra sous l'égide des Nations unies à Copenhague en décembre 2009. Il met à la disposition de la communauté mondiale une mine de renseignements pour des actions de protection efficaces des forêts tropicales. Il vise principalement à proposer des outils capables de faciliter la communication et la collaboration entre les membres de cette communauté.

Au cœur du site: un calendrier politique: en haut de chaque page, une frise chronologique indique les étapes principales qui nous séparent de la COP de Copenhague, tandis que des vues sur un an, un mois, et une semaine, fournissent toutes les informations nécessaires à propos des manifestations marquantes qui vont se tenir un peu partout dans le monde. Chaque événement s'accompagne d'informations pratiques, et il est également possible de partager ses propres événements avec la communauté et de demander à des collègues de mener des actions spécifiques.



Bali 2007 (UN)

Poznan 2008 (UN)

Copenhague 2009 (UN)

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

1. FAO. *Forest Resources Assessment*. Rome: FAO. 2006.
2. G. B. BONAN. Forests and Climate Change: Forcings, Feedbacks, and the Climate Benefits of Forests. *Science*, 2008, vol. 320, n° 5882. page 1444.
3. IPCC. *IPCC Fourth Assessment Report: Climate Change 2007*. Genève, Suisse: IPCC. 2007.
4. The World Bank (la banque mondiale). *Sustaining Forests: A Development Strategy*, 2004.
5. N. STERN. *Stern Review: The Economics of Climate Change*. Cambridge, UK: Cambridge University Press. 2006.
6. I. SCHOLZ et L. SCHMIDT. *Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries: Meeting the Main Challenges Ahead*. Deutsches Institut für Entwicklungspolitik. 2008.
7. UNFCCC. *Report of the Conference of the Parties on its Thirteenth Session, Held in Bali from 3 to 15 December 2007*. Du 3 au 15 décembre 2007, 2008.
8. Leo PESKETT, et autres. *Making REDD Work for the Poor*. ODI. 2008.
9. Nicholas STERN. *Key Elements of a Global Deal on Climate Change*. London School of Economics and Political Science. 2008.
10. R. BETTS, et autres. *Forests and Emissions*. Exeter: Met Office Hadley Centre. 2008.
11. D. BOUCHER, D. MOVIUS, et C. DAVIDSON. *Filling the REDD Basket: Complementary Financing Approaches*. Washington, DC: Union of Concerned Scientists. 2008.
12. UNFCCC. *Glossary of CDM Terms*. EB41. 2008.
13. IPCC. *IPCC Special Report: Land use, Land-use Change, and Forestry*. IPCC. 2000.
14. K. KAROUSAKIS, et J. COFFEE-MORLOT. *Financing Mechanisms to Reduce Emissions from Deforestation: Issues in Design and Implementation*. Paris Cedex 16, France: OECD. Jan. 2007.
15. A. KARSENTY, et autres. Summary of the Proceedings of the International Workshop « The International Regime, Avoided Deforestation and the Evolution of Public and Private Policies Towards Forests in Developing Countries ». *International Forestry Review*, 2008, vol. 10, n° 3, page 424.

GLOSSAIRE TERMINOLOGIQUE

Additionnalité

Un programme d'activité (PA) est additionnel si l'on peut démontrer que, en l'absence du MDP: (i) la mesure volontaire proposée ne peut pas être mise en œuvre; ou (ii) la politique / réglementation obligatoire ne peut pas être systématiquement appliquée, et que la non-conformité à ces exigences est largement répandue dans le pays / la région; ou (iii) que le PA est susceptible de conduire à un niveau d'application supérieur de la politique / réglementation obligatoire existante. C'est tout ceci qui démontre l'additionnalité du PA d'un point de vue général¹².

Boisement

On appelle « Boisement » la transformation en étendues forestières, directement du fait de l'homme, de terres qui n'ont pas été boisées pendant une période d'au moins 50 ans, par plantation, semis, et / ou par la promotion de sources de semis naturelles, là encore directement du fait de l'homme¹².

Pool de carbone

A system which has the capacity to accumulate or release carbon. Examples of carbon pools are forest biomass, wood products, soils, and atmosphere. The units are mass (e.g., t C)¹³.

Carbon Stock

Système doté de la capacité d'accumuler ou de libérer du carbone. Exemples de pools de carbone: biomasse forestière, produits forestiers, sols, et atmosphère. Les unités sont exprimées en masse (t C, par exemple)¹³.

Déforestation

Selon la définition qu'en donnent les accords de Marrakech, la déforestation est la transformation de terres forestières en étendues non forestières, directement du fait de l'homme. Une forêt est définie comme une surface de terre de 0,05 à 1 hectare minimum, ayant un couvert vertical au sol (ou une densité relative équivalente) de plus de 10 à 30 %, avec des arbres pouvant atteindre une hauteur minimale de 2 à 5 mètres in situ, à maturité. De nos jours, cette définition peut varier d'un pays à l'autre, dans la mesure où le protocole de Kyoto permet aux pays de spécifier une définition précise à l'intérieur de ces paramètres, utilisable pour la prise en compte des émissions à l'échelon national.

A contrario, dans la définition qu'en donne la FAO, le terme déforestation désigne « la transformation d'une forêt en une autre utilisation des sols, ou bien la diminution à long terme du couvert forestier (canopée) en dessous du seuil minimum de 10 % ».¹⁴

Dégradation

L'adoption d'une définition du terme « dégradation » n'a pas encore abouti. On appelle néanmoins « dégradation de la forêt » l'épuisement de la forêt jusqu'à son couvert vertical au sol, à un niveau dépassant les 10 %. Toutefois, mis à part cet énoncé d'ordre général, l'IPCC / GIEC n'a pas encore fourni de définition spécifique¹⁴.

Fongible

Qui est d'une nature telle qu'une partie ou une quantité peut être remplacée par une autre partie ou une autre quantité égale afin de satisfaire une obligation. Le pétrole, le blé et le bois sont des produits fongibles. Dans cet ouvrage, il est question de la fongibilité d'une tonne d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂e).

Air chaud

On utilise souvent le terme « Air chaud » pour faire référence à des réductions d'émissions qui ne sont pas additionnelles¹⁵.

Fuites

On appelle « Fuites » le changement net d'émissions anthropogènes par des sources de gaz à effet de serre (GES) qui se produit à l'extérieur des limites d'un projet, et qui est mesurable et attribuable à l'activité d'un projet MDP¹².

Pérennité

La longévité d'un pool de carbone et la stabilité de ses stocks, eu égard à la gestion et à l'environnement perturbé qui est le leur¹³.

Reboisement de reconstitution

On appelle « Reboisement de reconstitution » la transformation en étendues forestières, directement du fait de l'homme, de terres non boisées, par plantation, semis, et / ou par la promotion de sources de semis naturelles, là encore directement du fait de l'homme, sur des terres qui étaient boisées et avaient été transformées en étendues non forestières. Pendant la première période d'engagement, les activités de reboisement de reconstitution se limiteront à un reboisement de reconstitution sur des terres qui n'étaient pas boisées au 31 décembre 1989¹².

Séquestration (stockage)

Le processus qui consiste à augmenter la teneur en carbone d'un pool de carbone autre que l'atmosphère¹³.

Piège

Tout processus ou mécanisme qui élimine, de l'atmosphère, un gaz à effet de serre, un aérosol, ou un précurseur d'un gaz à effet de serre. Un pool donné (réservoir) peut être un piège pour du carbone atmosphérique si, au cours d'un intervalle de temps donné, il y pénètre plus de carbone qu'il ne s'en échappe¹³.

Source

L'inverse d'un piège: Un pool de carbone (réservoir) peut être une source de carbone pour l'atmosphère s'il y pénètre moins de carbone qu'il ne s'en échappe¹³.

LEGENDE DES ICONES

PORTEE



Déforestation



Dégradation



Amélioration



Historique



Actuel



Projeté

DISTRIBUTION

CO₂

Emissions



Stock de carbone



Coûts d'occasions perdues



Marché direct



Fonds hybride / lié au marché



Fonds bénévole

FINANCEMENT

ECHELON



National



Infranational



Mondial



Le Petit Livre Rouge du REDD sera régulièrement mis à jour sur notre site Internet durant toute la période qui nous sépare de la COP 15 de Copenhague. Pour rester informés des derniers développements de la recherche et de l'évolution des propositions REDD, rendez-vous sur notre site Internet: www.littleREDDbook.org

www.littleREDDbook.org